

cyberpresse.ca

LA PRESSE



EXCLUSIF > ÉLUS MUNICIPAUX

LES CHEVALIERS DE L'ÉTHIQUE

Une nouvelle firme propose un sceau de bonne gouvernance.
PAGE A8

Laura Cliche, Christian Bordeleau et Christophe Fortier-Guay, partenaires de l'Organisation internationale de gouvernance.

PHOTO HUGO-SEBASTIEN AUBERT, LA PRESSE

BRENDAN GALLAGHER LE BEAU PROBLÈME

FRANÇOIS GAGNON
SPORTS

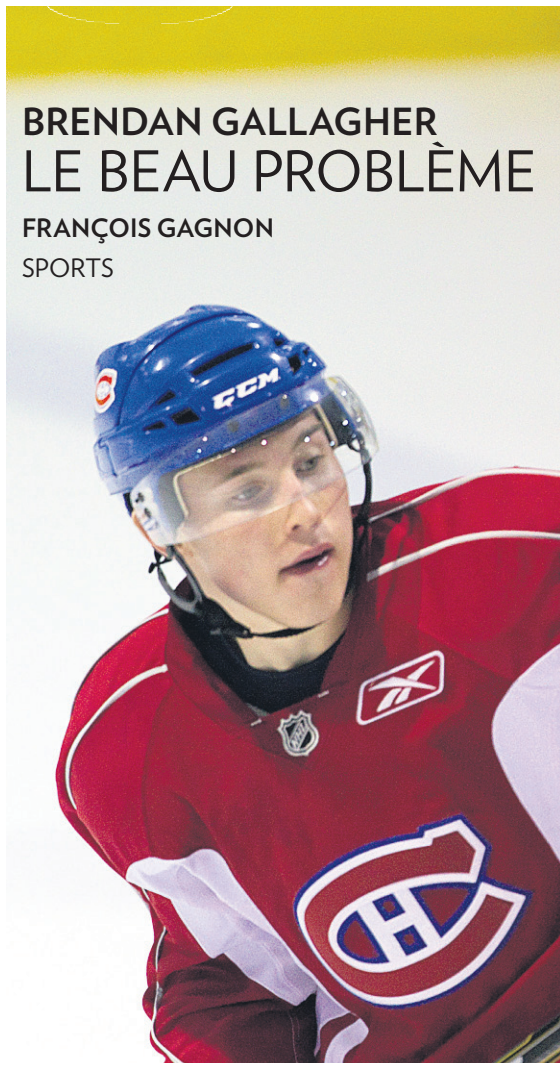


PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

ESCOUADE MARTEAU

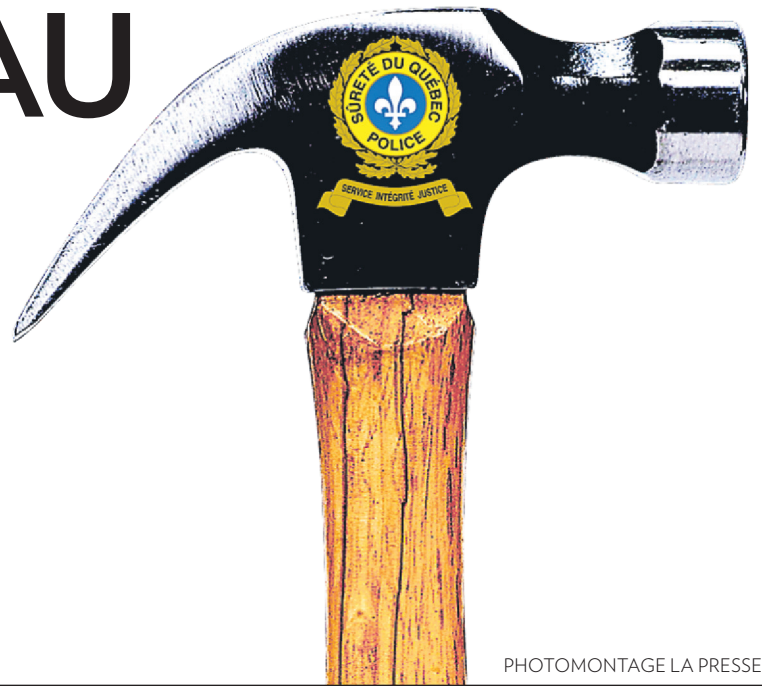
LE NUMÉRO 2 VEUT QUITTER LE BATEAU

Le pilier de l'escouade anticorruption est très apprécié de ses collègues, mais il aurait des relations difficiles avec le grand patron de l'unité policière.

PAGES A2 ET A3

ÇA TOMBE MAL
VINCENT MARISSAL

PAGE A3



PHOTOMONTAGE LA PRESSE

PAN AM UN DÉCOLLAGE NOSTALGIQUE

Nathalie Petrowski
ARTS ET SPECTACLES



PHOTO ASSOCIATED PRESS

COURSE À LA DIRECTION DU BLOC QUÉBÉCOIS

PAILLÉ EST TENTÉ DE SAUTER DANS LA MÊLÉE

PAGE A12



Daniel Paillé

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

NOS CHRONIQUEURS

PIERRE FOGLIA
VÉLO, VIELLES
À ROUE ET
POLITIQUE-
FICTION

PAGE A5

YVES BOISVERT
MOURIR EN
COURANT UN
DEMI-MARATHON

PAGE A7

MARC CASSIVI
RAS-LE-BOL
DES ÉMISSIONS
DE CUISINE

ARTS ET SPECTACLES



UNE RÉVOLUTION... AVEC TROIS ANS DE RETARD

Boeing a enfin livré hier à la compagnie japonaise ANA son premier 787, un appareil fait entièrement de matériaux composites qui devrait consommer 20 % moins de carburant que les autres avions de sa catégorie. PAGE A10

PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE



L-V 6 21924 98765 1

Mon clin d'œil

STÉPHANE LAPORTE

Jacques Duchesneau est en faveur d'une commission d'enquête sur les médias. Charest aussi.

Venez voir mon blogue!
cyberpresse.ca/laporte

DÉCOUVREZ NOS OFFRES SENSATIONNELLES !



LERENARD.CA
LE SITE DES ACHATS FUTÉS

une exclusivité cyberpresse.ca

PAGE A16



ÉCOUTEZ POUR VOIR RENÉ HOMIER-ROY EN SEMAINE | 5H

AUJOURD'HUI À 6h 40 Y'a-t-il un avenir pour le bungalow ?

Réalisation : Nadia Peiellon

95,1^{FM}
PREMIÈRE CHAÎNE

Radio-Canada.ca/bienmeilleur



TOURMENTE À L'ESCOUADE MARTEAU

LE NUMÉRO 2 SOUHAITE PARTIR



FABRICE DE PIERREBOURG ANDRÉ NOËL

EXCLUSIF

L'escouade Marteau pourrait bientôt perdre son numéro 2. Le capitaine Éric Martin, décrit comme l'âme de l'unité policière, aurait demandé à quitter le bateau, lassé des querelles intestines.

En pleine tempête, le capitaine Éric Martin, numéro 2 de l'escouade Marteau et officier d'expérience respecté par les enquêteurs, veut partir dans une autre unité bien loin de l'univers de la construction, a appris *La Presse*.

M. Martin, pilier de l'escouade Marteau, est sur les rangs pour diriger l'Unité mixte d'enquête sur le crime organisé autochtone, une division méconnue et loin des projecteurs. « Il figure sur une liste de candidats », confirme le lieutenant Guy Lapointe, aux enquêtes criminelles de la Sûreté du Québec. Il remplacerait alors le patron de l'UMECO-A, l'inspecteur Lino Maurizio, qui s'en va en mission à l'étranger.

Officiellement, la SQ soutient qu'il s'agit d'une promotion. Mais au sein de la police, plusieurs croient plutôt l'inverse. Les enquêteurs accueillent l'éventualité du départ du capitaine Martin avec désarroi parce qu'il est considéré comme l'âme de Marteau. C'est un homme très aimé par ses troupes, tant pour ses compétences que pour son courage et son franc-parler.

« On le tasse », affirme un policier de la SQ

Même si, dans l'organigramme, l'escouade Marteau est dirigée par l'inspecteur Denis Morin, dans les faits, le capitaine Éric Martin en est le chef opérationnel. Sauf que le courant ne passerait pas entre les deux hommes.

Le lieutenant Guy Lapointe nie: « Rien n'est plus loin de la vérité, dit-il. Ils ne sont pas en conflit. Éric Martin n'est pas muté contre son gré. C'est lui qui a posé sa candidature pour aller diriger l'UMECO-A ».

Or, nos sources répliquent que le capitaine Martin est lassé de cette querelle intestine. Une source indique que ses ennuis auraient commencé le 3 février, jour de la première grande opération de l'escouade Marteau, à Boisbriand. Ce jour-là, la SQ a arrêté sept personnes, dont l'ex-mairesse de la ville ainsi que quatre cadres et employés de deux firmes de génie-conseil.

Pendant la conférence de presse qui avait suivi les arrestations, l'inspecteur Denis Morin avait refusé de répondre aux questions des journalistes sur le rôle des

firmes de génie-conseil dans le « système » de financement politique illégal.

Mais une heure plus tard, son bras droit, Éric Martin, qui est connu comme ne pratiquant pas la langue de bois, s'était montré beaucoup plus loquace au cours d'un entretien avec *La Presse*.

Il avait longuement insisté sur le sujet: « Pour faire avancer des projets de construction, ou pour qu'ils soient autorisés, elles [les firmes de génie et de construction] ont besoin de financer des partis politiques, a-t-il dit. Elles vont demander à des collaborateurs ou à des employés de commettre des fraudes par supercherie, mensonge ou par d'autres moyens. Elles vont fabriquer de fausses factures ou facturer des services jamais réalisés. »

Depuis, cette déclaration a été abondamment reprise dans divers médias.

Une source indique que les ennuis du capitaine Éric Martin auraient commencé le 3 février, jour de la première grande opération de l'escouade Marteau, à Boisbriand.

Les rumeurs de son départ de l'escouade Marteau causent la stupéfaction dans les rangs de la SQ. Les enquêteurs le considèrent comme un chef excellent et solide, et ils ne comprennent pas pourquoi il devrait partir, au moment où les dossiers de corruption et de collusion se multiplient.

D'autant plus que le rapport de l'Unité anticollusion de Jacques Duchesneau, dévoilé il y a quelques jours, est venu confirmer son analyse. Une partie du document dénonce le financement occulte des partis par les firmes de génie et de construction, en plus de dévoiler quelques stratagèmes utilisés.

Un ex-conseiller politique est cité ainsi dans le rapport: « Plus ils ont de rapport; plus ils donnent; plus ils ont de l'influence; plus ils ont de l'influence, plus ils ont de contrats. Et cette influence, ils l'exercent ensuite partout via l'argent public, que

ce soit en siégeant sur des fondations ou en faisant des levées de fonds pour des œuvres caritatives. Ils deviennent presque intouchables compte tenu de tous ces rapports enchevêtrés. »

Cette nouvelle sur le capitaine Martin survient juste après que *La Presse* a révélé que des policiers de la SQ se plaindraient de pressions et d'ingérence du pouvoir politique dans leurs enquêtes sur la collusion et la corruption. Selon leurs dires, on « dirigerait leurs enquêtes afin de les éloigner le plus possible des sphères du pouvoir à Québec. La plupart des enquêtes de Marteau viseraient le monde municipal, a-t-on appris.

Des allégations farouchement démenties vendredi dernier par le directeur général de la SQ, Richard Deschesnes: « La SQ n'est pas une police politique, a-t-il répliqué. Personne n'est à l'abri des lois. Il est impensable que la SQ puisse cibler des gens et en protéger d'autres, ou puisse empêcher que des enquêtes se fassent sur quiconque au Québec. Il n'y a pas d'ingérence politique pour faire – ou pour ne pas faire – quoi que ce soit. »

L'escouade Marteau de la SQ a été créée en octobre 2009 par le gouvernement Charest afin de lutter contre la corruption et la malversation. Elle a été depuis englobée au sein de l'Unité provinciale anticollusion (UPAC), placée sous la direction du commissaire Robert Lafrenière, lui-même un ancien haut placé de la SQ.

Pour joindre nos journalistes: anoel@lapresse.ca et fdepierrebourg@lapresse.ca



PHOTO TIRÉE DU SITE DE LA SQ ÉRIC MARTIN DE LA SQ.

CALIBRE DE CARTIER
MOUVEMENT MANUFACTURE 1904 MC

Cartier

Disponible chez:
CHÂTEAU D'IVOIRE
JOAILLIERS

2020 RUE DE LA MONTAGNE, MONTRÉAL: (514) 845-4651 SANS-FRAIS: 1-888-883-8283
WWW.CHATEAUDIVOIRE.COM

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?
commentaires@lapresse.ca

SOMMAIRE

Amusez-vous! ARTS 7
Astrologie du jour AFFAIRES 13
Bourses AFFAIRES 10 ET 11
Décès AFFAIRES 14
Forum A 20 ET A 21

Horaire télévision ARTS 4
Loteries A 15
Monde A 17 et A 18
Petites annonces AFFAIRES 12
Sudoku AFFAIRES 4

Météo

Généralement ensoleillé, maximum 23, minimum 17. AFFAIRES 12



« Obligés » de financer les partis pour obtenir des contrats

FABRICE DE PIERREBOURG
ET ANDRÉ NOËL

Le 3 février 2011, quelques heures après la vague d'arrestations dans le cadre de l'enquête de l'escouade Marteau sur Boisbriand, le capitaine Éric Martin a accordé une entrevue à *La Presse* dans laquelle il a évoqué le « système global » de collusion et de financement occulte des partis politiques par les firmes de génie-conseil et les entrepreneurs dans le but d'obtenir des contrats.

Voici les extraits en question

Question : À la base, le système de collusion repose-t-il sur les firmes de génie-conseil ?

« Sur l'ensemble des firmes. Nous, on l'a vu comme un système global [au cours de l'enquête sur Boisbriand]. Notre travail consiste à comprendre le système, la *modus operandi* de ces gens-là. On l'attaque sur plusieurs plans. [...] »

« Souvent les ingénieurs vont se regrouper pour essayer d'aller chercher des parts de marché. Ils vont contrôler le partage des contrats dans un endroit. En même temps, les entrepreneurs le font aussi à leur niveau. Souvent, on va voir une promiscuité entre les ingénieurs et les entrepreneurs. »

« Maintenant, pour que les projets soient acceptés et autorisés, ces firmes, qui sont là pour vivre, qui sont là pour créer et construire des immeubles, des édifices, pour faire avancer des projets, elles ont besoin de financer des partis politiques. Elles sont obligées d'arriver puis de dire : "On va mousser nos idées, on va convaincre ces gens-là en souscrivant à des caisses électorales." »

« Là où ça devient intéressant pour nous, c'est le fait que parfois, sans aller dans des détails trop précis dans ce dossier-là, on se trouve devant des situations où les firmes de services professionnels ou les entrepreneurs sont obligés d'utiliser des employés pour commettre des fraudes. Parce que la loi est claire : une entreprise n'a pas le droit de souscrire à une caisse électorale. »

« Une firme, pour pousser ses projets, va demander à des gens qui collaborent de près ou de loin avec une firme de services professionnels, ou même à des employés, de commettre des fraudes, soit par la supercherie, par le mensonge ou d'autres moyens, vont fabriquer des fausses factures, vont faire croire qu'ils ont facturé une autre entreprise pour des services qui n'ont jamais été faits. »

« Ce mouvement d'argent crée du cash, de l'argent [...] pour financer une parti politique. Selon le Code criminel, c'est une caisse occulte. C'est là qu'est le problème quand les gens commettent des crimes pour financer des partis. »

Ça tombe mal



VINCENT
MARISSAL
CHRONIQUE

Depuis des mois, et en particulier depuis quelques jours, le gouvernement Charest répète que nous n'avons pas besoin d'une commission d'enquête publique sur le monde de la construction, parce que les policiers font leur boulot et que des arrestations viendront en temps et lieu.

Patience, toutefois, précisent Jean Charest et ses ministres : les enquêtes policières prennent du temps et la collecte de preuves solides pouvant résister à l'épreuve d'un procès n'est pas une mince affaire.

On n'a pas de preuves, pour le moment, que la stratégie du gouvernement Charest réussira, effectivement, à faire le ménage, comme l'a promis le premier ministre, mais des indices de plus en plus nombreux laissent croire que la police n'a pas les coudées franches pour remplir l'immense mandat que lui a donné Québec.

Juste comme le gouvernement Charest nous dit de laisser la police faire son boulot, mes collègues de notre unité d'enquête (pour reprendre une expression à la mode!) ont appris qu'un enquêteur efficace et respecté sera (ou serait, la situation est confuse) « muté » de l'escouade Marteau aux enquêtes sur le crime organisé autochtone.

M. Martin a apparemment déplu à ses supérieurs en accordant à mon collègue Fabrice de Pierrebourg une entrevue dans laquelle il décrivait, il y a quelques mois, les liens entre firmes de génie-conseil, entrepreneurs de grands chantiers et partis politiques. Le nœud de l'affaire était là, selon lui, ce que vient de confirmer, par ailleurs, le rapport Duchesneau.

Le grand coup de balai promis par le premier ministre Charest risque de se transformer en une modeste retouche au plumeau.

Éric Martin a notamment enquêté sur les histoires de financement illégal et de corruption à Boisbriand. Son expertise aurait pu être fort utile, mais il semble bien qu'il ira relever de nouveaux défis dans une autre escouade. C'est son choix, affirme la direction de la SQ. Ça tombe mal. Juste au moment où le gouvernement nous dit que Marteau donne des résultats, voilà que cette équipe perd le centre de son premier trio.

À la lumière du cas du capitaine Martin, il ne faut pas trop s'étonner que des enquêteurs de la SQ se plaignent, comme ils l'ont fait la semaine dernière à *La Presse* de façon anonyme, d'ingérence et de pression politiques dans leur travail.

Le ministre de la Sécurité publique, Robert Dutil, s'est empressé de banaliser l'affaire en parlant d'une lettre anonyme envoyée aux médias par la mafia pour déstabiliser la police, mais il y a visiblement quelque chose qui ne tourne pas rond à la SQ. Ou, plus précisément, entre la SQ et le gouvernement. D'un côté, le gouvernement met la pression sur la SQ en répétant que ses enquêtes donneront bientôt des résultats; de l'autre, les enquêteurs qui sont au front se plaignent de ne pas avoir les coudées franches.

Les relations entre un gouvernement et sa police nationale sont souvent tendues, surtout en période de crise, comme en ce moment au Québec. On a vu la même chose entre le gouvernement fédéral et la GRC il y a quelques années, au plus fort du scandale des commandites.

D'un côté, le gouvernement libéral répétait que la « police montée » faisait son travail et pourchassait les voleurs; de l'autre, des enquêteurs de la GRC se plaignaient dans des courriels anonymes du peu d'empressement de leurs supérieurs à épinglez les gros poissons, en particulier les acteurs politiques.

De fait, la GRC a pincé un fonctionnaire et quelques propriétaires d'agences de publicité, mais aucun politicien ou organisateur important n'a été accusé de quoi que ce soit. Je suis convaincu que ce n'est pas parce que les enquêteurs de la GRC n'ont pas essayé...

Assisterons-nous au même scénario au Québec, dans la filière construction ?

On peut le craindre. Et jusqu'à preuve du contraire, nous n'aurons pas de commission d'enquête pour faire la lumière sur les magouilles du financement des partis politiques au Québec. Le grand coup de balai promis par le premier ministre Charest risque de se transformer en une modeste retouche au plumeau.

La table est mise pour la comparaison de Jacques Duchesneau, cet après-midi, devant la commission parlementaire de l'administration publique.

Le chef de l'Unité anticollusion pourra notamment expliquer cette étonnante idée de tenir une enquête à huis clos sur l'industrie de la construction. Dans le climat actuel, la suggestion est plutôt mal accueillie parce qu'elle renforce l'impression largement répandue qu'on veut étouffer les affaires à Québec.

M. Duchesneau pourra expliquer, notamment, pourquoi il a changé d'avis sur la nécessité de tenir une enquête publique, lui qui a pourtant documenté l'ampleur de la corruption, de la collusion et du financement illégal des partis politiques.

Pour le reste, ne retenez pas votre souffle, il ne sortira vraisemblablement pas grand-chose de cet exercice.



Pour joindre notre chroniqueur :
vincent.marissal@lapresse.ca

ACTUALITÉS

L'enquête à huis clos, « une option comme les autres »

Le ministre Dutil s'intéresse à cette possibilité, dit son porte-parole

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Le gouvernement Charest s'affaire à soupeser les avantages et les inconvénients de la proposition du responsable de l'Unité anticollusion, Jacques Duchesneau. Hier, en début de journée, on avait évacué rapidement l'idée d'une enquête « à huis clos » menée par des juges, mais par la suite, on s'est fait plus prudent.

« Il faut regarder les deux côtés de la médaille. Le ministre peut y réfléchir. Si cela ne l'intéressait pas, il n'aurait pas pris la peine de regarder ce qui peut en découler. Il regarde cette option comme toutes les autres », a résumé Mathieu St-Pierre, porte-parole du ministre de la Sécurité publique, Robert Dutil.

Le ministre attend surtout de voir M. Duchesneau expliciter sa proposition en commission parlementaire, aujourd'hui. L'ancien chef de police comparaitra à compter de 15h, pour au moins cinq heures. Les partis de l'opposition ont désigné les députés les plus aguerris sur les questions de construction pour cette séance de la Commission de l'administration publique, soit Nicolas Girard, Stéphane Bergeron et Bertrand St-Arnaud pour le Parti québécois, et

Sylvie Roy au lieu de François Bonnardel pour l'Action démocratique du Québec.

Pour l'enquête publique, la cause est entendue, le gouvernement n'a pas l'intention d'aller dans cette direction, « et sa réponse a été la mise en place de l'Unité permanente anticorruption », fait-on savoir.

Une nouvelle enquête publique serait un pactole pour les bureaux d'avocats, mais n'apporterait pas nécessairement de

qu'on pourrait donner rapidement sans avoir à attendre les conclusions d'une enquête.

De leur côté, le PQ et l'ADQ, qui réclament depuis plus de deux ans la tenue d'une enquête « publique » sur l'industrie de la construction, ne sont guère intéressés par la suggestion de Jacques Duchesneau, qui propose que trois juges entendent à huis clos une série de témoins.

« Le premier endroit où M. Duchesneau devrait témoigner,

« M. Duchesneau a dit que son groupe avait rencontré 500 personnes, que chacun des paragraphes de son rapport s'appuyait sur ces entrevues. On est loin de M. Charest, qui ramenait toutes ces révélations à des "allégations" », a expliqué M. Girard à *La Presse*.

Selon lui, les Québécois sont « tannés... exaspérés » de cette controverse et ne se contenteraient pas d'une enquête derrière les paravents. « Cela fait suffisamment longtemps que la corruption et la collusion se passent à huis clos; les Québécois ont droit à la transparence », a résumé M. Girard.

Selon l'adéquate Sylvie Roy, « l'économie du droit criminel veut que ce soit public » et que « la meilleure façon d'établir la crédibilité des témoins, c'est de les entendre de vive voix, comme on a vu à la commission Bastarache ».

La députée de Lotbinière prévient que la commission parlementaire, demain, sera « probablement décevante », à cause du format passablement lourd qui entoure cet exercice.

Elle relève que le ministre de la Sécurité publique, Robert Dutil, a déjà refusé de faire cette enquête à huis clos. « [La commission] Gomery avait au début une ordonnance de

non-publication. Si on commence à huis clos puis en public, on n'en finit plus de parler de ça... Si on peut passer à autre chose, je vais être contente! », a-t-elle lancé.

Une enquête « à huis clos » intéresse Khadir

Pour le cochef de Québec solidaire Amir Khadir, l'idée d'une enquête à huis clos menée par des juges n'est pas dénuée d'intérêt.

Selon le député de Mercier, le rapport Duchesneau met en lumière les limites du travail policier. Comme « étape intermédiaire », des audiences à huis clos pourraient « contribuer à identifier les acteurs de l'œuvre dans un système de collusion ».

Ultimement, toutefois, une enquête publique devrait avoir lieu, selon lui.

Dimanche, M. Duchesneau a proposé la tenue d'une enquête à huis clos, une stratégie qui permettrait de recueillir plus facilement des preuves qui serviraient aux policiers.

Selon lui, le travail des policiers est ardu quand il s'agit de soumettre aux tribunaux des cas de collusion qui reposent sur des ententes secrètes.

Depuis 30 mois, Jean Charest repousse les pressions en faveur d'une commission d'enquête. Pour le gouvernement, il faut des preuves pour traduire les coupables devant les tribunaux.

Selon Québec solidaire, il faut que les criminels soient démasqués. M. Khadir craint qu'on soit victime de la « tentation de se concentrer sur la recherche de coupables » alors que l'important, c'est de « mettre au jour un système afin qu'il ne puisse plus fonctionner, ce que seule une enquête publique permettrait » de faire.

Des libéraux sont convaincus que même s'il disait oui à la proposition de M. Duchesneau, le gouvernement Charest ne marquerait pas de points dans l'opinion publique, car « le mal est fait ».

résultats, explique-t-on dans les coulisses à Québec. Des libéraux sont convaincus que même s'il disait oui à la proposition de M. Duchesneau, le gouvernement Charest ne marquerait pas de points dans l'opinion publique, car « le mal est fait ».

En attendant, Jean Charest est « à l'écoute » et on scrute les réactions à la proposition de M. Duchesneau. Le rapport relève beaucoup de problèmes quant à la gestion du ministère des Transports, un coup de barre

c'est devant une commission d'enquête publique, et non à *Tout le monde en parle* ou en commission parlementaire », a lancé le critique péquiste en matière de transports, Nicolas Girard. Selon le député de Gouin, M. Duchesneau a confirmé dans son rapport qu'« il y a un système d'extras qui existe », et que « des entrepreneurs qui soumissionnent à bas prix peuvent remplir leurs coffres » en ajoutant des avenants aux contrats déjà conclus.

TD Canada Trust

108^e raison de changer :

Nous avons économisé 715 \$ en optant pour un prêt hypothécaire qui s'adapte à notre train de vie.



Changez et économisez 715 \$ sur les frais d'ouverture de dossier

À la TD, il est maintenant plus facile que jamais d'obtenir le prêt hypothécaire dont vous avez besoin.

Ne payez aucuns frais d'ouverture de dossier lorsque vous transférez chez nous votre prêt hypothécaire de plus de 100 000 \$ d'une autre institution financière. De plus, nous offrons des options de versements hypothécaires souples qui s'adaptent à votre train de vie. Vous pouvez donc augmenter la fréquence ou le montant des versements comme bon vous semble ainsi que possiblement sauter un versement, en réduire le montant ou même profiter d'un congé de versement selon vos besoins¹. Pour savoir ce que la TD peut faire pour vous, appelez-nous dès aujourd'hui.



www.tdcanadatrust.com/economisez

CRITIQUES CONTRE LES JOURNALISTES

Duchesneau doit préciser ses propos, juge la FPJQ

PAUL JOURNET

QUÉBEC — Jacques Duchesneau doit profiter de son passage en commission parlementaire aujourd'hui pour préciser ses propos sur les médias. C'est ce que demande la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ).

À l'émission *Tout le monde en parle*, dimanche, M. Duchesneau s'est plaint de la couverture de son rapport par certains journalistes. « La question qu'on doit se poser est : à qui sert le fait que certaines personnes, certains reporters ciblent toujours l'Unité anticollusion ? », a-t-il lancé. Selon lui, des journalistes auraient ainsi essayé de le discréditer ou de déstabiliser son travail. M. Duchesneau se plaint entre autres qu'on ait rapporté erronément qu'il aurait joué au golf avec François Legault et qu'il aurait des ambitions politiques.

Méfiance du public

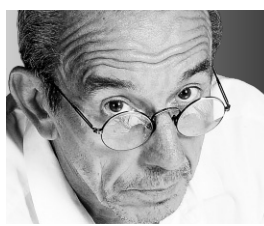
« Ce qu'il dit est très grave. Ça risque d'entretenir la méfiance du public envers l'ensemble des journalistes, alors que ce sont eux qui ont mené plusieurs enquêtes courageuses sur l'industrie de la construction », dit le président de la FPJQ, Brian Myles. Mais la Fédération ne défendra pas l'indéfendable, indique-t-il. « S'il y a eu des dérives dans notre profession, il faut les nommer », dit-il.

En novembre 2010, certains médias ont rapporté que M. Duchesneau aurait financé illégalement sa campagne pour la mairie de Montréal en 1998. Il s'est retiré de ses fonctions pendant quelques mois pendant qu'on enquêtait sur ces allégations. Il a finalement été blanchi.

« Je ne sais pas d'où venait cette attaque, mais ça ressemblait à de la déstabilisation », a rappelé la semaine dernière le ministre de la Sécurité publique, Robert Dutil.

¹ Certaines conditions s'appliquent. Renseignez-vous. ^{MD} / Le logo TD et les autres marques de commerce sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion ou d'une filiale en propriété exclusive au Canada et(ou) dans d'autres pays.

Funny guy



PIERRE
FOGLIA
CHRONIQUE

Un peintre repeignait la porte de la Chazy Presbyterian Church quand je m'y suis arrêté. J'ai accoté mon vélo à la grosse cloche noire curieusement posée sur le gazon et me suis assis sur les marches de l'église pour y manger ma banane. Chazy est une petite ville du nord de l'État de New York, au milieu des champs, dans la vallée du lac Champlain.

Le peintre est venu s'asseoir à côté de moi : Ça ne vous dérange pas que je vous tienne compagnie ? Vous allez où ?

Mon auto est à Rouses Point.

Hon! a-t-il dit, déçu, c'est juste à côté d'ici, Rouses Point!

O.K., mon auto est à El Paso, c'est mieux comme ça ? Il a ri en disant que j'étais un « funny guy ». Lui-même était d'Alburt, au Vermont, juste passé le pont sur la rivière Richelieu. Il a dit que le Vermont était bien plus beau que l'État de New York, j'étais d'accord bien sûr, mais j'ai ajouté que, des fois, c'est plus beau quand c'est ni beau ni laid.

Il s'est gratté derrière la tête: looks better when it's

ugly? C'est ce que tu dis ? Pas exactement, Charly, mais c'est pas important. Je suis reparti par les chemins tout droits qui quadrillent une campagne ordinaire plantée de bungalows ni beaux ni laids. On venait de faire les foins dans les prairies. J'ai passé quelques coteaux couverts de vergers de pommes et même de quelques arpents de vigne où je me suis arrêté pour grappiller de tout petits raisins noirs très sucrés.

Des centaines, peut-être des milliers d'outardes caquetaient dans le delta que fait la Great Chazy River juste avant de se jeter dans le lac Champlain, mon portable a sonné: tu rapporteras du lait, m'a commandé ma fiancée, t'es où ?

Je suis très exactement au carrefour de l'été et de l'automne, mon amour, et je ne suis pas sûr du tout d'être content d'être déjà rendu là.

T'es drôle...

Je sais, un funny guy.



Je suis rentré au Québec par le Vermont, la dernière douane, la route qui arrive à Clarenceville où je suis allé saluer Gilles Lacombe,

luthier spécialisé dans la fabrication de vielles à roue. Il faut faire bien attention d'écrire vielle et non pas vieille, et écrire aussi roue au singulier parce que, contrairement à la bicyclette, la vielle à roue n'en a qu'une que le musicien fait tourner par une manivelle, tandis que, de l'autre main, il joue sur un clavier incorporé dans le corps de l'instrument.

La roue fait vibrer des cordes faites de boyaux de chèvres d'Écosse. C'est même pas une blague. D'Écosse, parce que génétiquement ces chèvres là ont, paraît-il, le boyau musical.

Il est très difficile de décrire une vielle, encore plus difficile d'expliquer comment ça marche, mais en fabriquer une, alors là! On n'imagine pas comment cela peut être compliqué de goser des centaines de petites pièces en bois d'acajou ou de palissandre, parfois en os, de faire entrer dedans des pinouches minuscules, mais bon, ça pose son homme: vous faites quoi dans la vie, vous, monsieur ?

Je suis luthier spécialisé dans la fabrication de vielles à roue. C'est pas comme facteur ou plombier ou même journaliste. Gilles a déjà fabriqué 10 vielles à roue, j'ai oublié de lui demander en combien de temps, mais sûrement plus de cinq ans. Bien sûr qu'elles sont à vendre. Gilles en a vendu trois, dont une à une jeune femme qui fait aussi du roller derby. Ce n'est pas une blague non

plus. En plus de la vielle à roue et du roller derby, elle joue aussi de la mandoline. Tout ça pour s'amuser, son vrai métier, c'est hypnothérapeute.

En revenant à la maison, je n'ai pas arrêté de penser à la vie trépidante de cette jeune femme si bien que j'ai complètement oublié d'acheter du lait et que je me suis fait engueuler.

Mais enfin!

Mais enfin quoi ? J'ai oublié, j'ai oublié.

Je l'aime, ma fiancée, c'est pas la question. Elle popote, elle tricote, elle fait des confitures, tout ça, mais du roller derby ? De la mandoline ? De l'hypnose ? Ne lui en parlez même pas.

De la vielle à roue ? Tu parles ! Du vieux à clou des fois, mais de la vielle à roue, jamais.

POLITIQUE FICTION — Vous avez compris que je reprenais cette chronique le pied léger et c'est sans appuyer bien plus fort sur les pédales, en roue très libre, que je vous pose la question qui suit.

Cela vous est-il venu à l'esprit que c'est peut-être M. Charest qui veut une commission d'enquête à huis clos sur l'industrie de la construction ? Pourquoi ? Je ne sais pas. Peut-être pour ne pas avoir l'air de céder complètement à la volonté populaire. Il convoque M. Duchesneau, lui dit d'accepter l'invitation de *Tout le monde en parle* et d'y faire cette brillante suggestion: une enquête à huis clos.

Si c'est le gouvernement qui l'avait proposé, ça aurait chialé. Venant de M. Duchesneau, le super flic, tout le monde ou presque opine, même Amir: quelle bonne idée.

Cela ne sauvera pas M. Charest de toute façon, il est cuit tout comme M^{me} Marois, c'est écrit, M. Legault balaiera la province aux prochaines élections, tel un Jack Layton, et envoie donc, à gauche toute au fédéral, à droite toute au Québec et il s'en trouvera encore pour me demander pourquoi vous votez pas, M. Foglia ?

Parce que.

LA MODE — C'est fou le nombre de lecteurs qui me demandent mais quand donc a été prise la photo qui illustre votre reportage sur la mode, samedi.

Merci de me le rappeler, j'avais exactement la moitié de l'âge que j'ai aujourd'hui quand cette photo a été prise, et non, ce n'était pas ma tenue « normale », deux collègues de la salle de rédaction s'étaient mises en tête de me déguiser en « latin de lover », cela a duré une heure, le temps de prendre les photos, puis j'ai retrouvé mes oripeaux dont un manteau si fatigué que les deux mêmes folles, bonjour Louise, bonjour Ingrid, ont décidé un beau jour de le brûler.

Je suis allé m'en repiquer un où j'avais déjà piqué celui-là: sur le porte-manteau d'un bar de la place Ville-Marie.

Les gens de Québec conduisent plus après avoir bu

VINCENT LAROUCHE

Les gens de la grande région de Québec sont beaucoup plus nombreux que les autres Québécois à prendre le volant après avoir bu, révèle un sondage commandé par la Société d'assurance automobile et que *La Presse* a obtenu.

À la demande de la société d'État, la firme Léger Marketing a réalisé récemment 1150 entretiens téléphoniques pour dresser un portrait de l'attitude des conducteurs par rapport à l'alcool et aux campagnes de sensibilisation.

Le document obtenu par *La Presse* ne ventile pas tous les résultats selon les régions. Mais en plusieurs endroits, les sondeurs y ont ajouté des notes pour souligner à quel point la « région métropolitaine » de Québec (Capitale-Nationale

et Chaudière-Appalaches) sort du lot.

Sur l'ensemble du territoire, 4 conducteurs sur 10 ont avoué avoir conduit un véhicule cette année après avoir bu au moins une consommation d'alcool. Il s'agit d'un résultat qui suit

La consommation d'alcool est à la base plus élevée dans la région de Québec, où 94 % des répondants disent avoir consommé de l'alcool au cours des 12 derniers mois, comparativement à 82 % pour l'ensemble du Québec.

la tendance des 10 dernières années, malgré une légère hausse par rapport à 2010, alors que la proportion était de 36 %.

Mais Léger Marketing constate que si on isole la grande région de Québec, la proportion passe à 58 %, soit

18 % de plus que la moyenne nationale cette année.

Soulignons que l'étude comptabilise les conducteurs ayant bu au moins une consommation, ce qui ne signifie pas qu'ils dépassent la limite légale permise.

Jean-Marie De Koninck, président de la Table de concertation sur la sécurité routière, affirme ne pas détenir de données empiriques expliquant la différence de la capitale nationale. « Des gens disent parfois que c'est parce que certaines radios populistes

banalisent la sécurité routière, d'autres croient que, comme la situation économique est meilleure qu'ailleurs, les gens ont plus les moyens et l'occasion de consommer. Mais tout ça, ce n'est pas scientifique », dit-il.

Consommation plus répandue

Le sondage montre que la consommation d'alcool est à la base plus élevée dans cette région, où 94 % des répondants disent avoir consommé de l'alcool au cours des 12 derniers mois, comparativement à 82 % pour l'ensemble du Québec.

Toujours dans la région métropolitaine de Québec, 32 % des gens affirment que quelqu'un a déjà essayé de les convaincre de ne pas prendre le volant sous l'influence de l'alcool. C'est presque deux

fois plus que la moyenne nationale, qui s'établit à 17 % et que les campagnes de publicité tentent de faire grimper. « Ça, c'est une bonne chose », observe M. De Koninck.

Le sondage révèle aussi que les gens de Québec et des environs sont sensiblement plus nombreux à avoir été interceptés dans un barrage routier de la police, ou à connaître quelqu'un qui l'a été. La proportion est de 76 %, comparativement à 64 % pour le reste de la province.

Au Québec, la proportion de conducteurs affirmant ne jamais prendre le volant après avoir bu est de 23 %, la plus élevée depuis 2005.

Le sondage présente une marge d'erreur de plus ou moins 2,9 points de pourcentage, 19 fois sur 20.

— Avec la collaboration de William Leclerc



DU GRAND PRESTIGE EN VERSION COMPACTE.

Lancé en Amérique du Nord au Salon de Montréal 2011, le BMW X1 allie sportivité et agilité. Enfin un modèle compact qui satisfait aux exigences modernes de qualité supérieure et de sensations de conduite intenses.

VOICI LE NOUVEAU BMW X1. LE PLAISIR NE S'ARRÊTE JAMAIS.

JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE SEULEMENT.

**Montréal
BMW Canbec**
4090, rue Jean-Talon Ouest
514.731.7871
bmwcanbec.com

Laval BMW Laval
2450, boul. Chomedey
450.682.1212
514.990.2269
bmwval.com

Rive-Sud Park Avenue BMW
8400, boul. Taschereau Ouest
450.445.4555
514.875.4415
parkavenuebmnw.com

Rive-Sud BMW Sainte-Julie
1633, boul. Armand-Frappier
450.922.1633
514.875.4400
bmwsaintejulie.com

Blainville Hamel BMW
620, boul. de la
Seigneurie Ouest
450.437.5050
hamelbmw.com

**West Island
BMW West Island**
2000, aut. Transcanadienne Sud
514.683.2000
bmwestisland.com

Le BMW X1 xDrive 28i 2012

PRIX DE VENTE	MENSUALITÉS À LA LOCATION	TAUX À LA LOCATION
40 712 \$**	539 \$* MONTANT DU LA LIVRAISON 3 759 \$	4,9 % JUSQU'À 48 MOIS

ENTRETIEN RÉGULIER SANS FRAIS 4 ans ou 80 000 km*

Modèle européen montré. Certaines options peuvent ne pas être offertes au Canada. **Offre à l'achat : le prix de vente est de 40 712 \$, ce qui inclut le PDSF (38 500 \$), le transport et l'inspection de prélivraison (1 995 \$), la taxe sur la climatisation (100 \$), la taxe de gestion des pneus (12 \$). Les frais d'administration du concessionnaire (jusqu'à 459 \$) et le rabais BMW Canada. Taxes et immatriculation en sus. *Taux à la location offert par Services financiers BMW, sur approbation du crédit, uniquement pour les modèles de base BMW X1 28i xDrive 2012 en stock. **Offre à la location : 38 500 \$ sur 48 mois à un taux d'intérêt annuel de 4,9 %, avec un acompte de 0 \$, pour des mensualités de 539 \$. Un montant de 3 759 \$ est exigé à la signature du contrat de location, qui inclut la première mensualité, un dépôt de garantie équivalent à une mensualité, le transport et l'inspection de prélivraison, la taxe sur la climatisation, les frais d'administration du concessionnaire, la taxe sur la gestion des pneus et les services PPSA. Taxes et immatriculation en sus et payables à la signature. La valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme est de 17 710 \$. L'obligation locale totale est de 28 472,49 \$. La mensualité varie selon le montant de l'acompte versé et de la valeur résiduelle. Le kilométrage annuel alloué est de 20 000 km; 0,15 \$ du kilomètre excédentaire. Le concessionnaire peut décider d'un prix au particulier et exiger des frais d'administration qui peuvent modifier le prix du véhicule. Des frais peuvent être exigés pour usage excessif. Cette offre d'une durée limitée est soumise à la disponibilité et peut être modifiée ou annulée sans préavis. Le véhicule doit être livré au plus tard le 30 septembre 2011. *Les véhicules BMW 2012 achetés au Canada d'un concessionnaire autorisé sont couverts par un programme d'entretien aux périodes recommandées sans frais de 4 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité. Certaines conditions s'appliquent. Consultez un concessionnaire BMW pour obtenir tous les détails. © 2011 BMW Canada Inc. « BMW », le logo BMW, tous les noms de modèles BMW et toute autre famille de marques, d'images et de symboles relatifs à BMW sont la propriété exclusive et/ou des marques déposées de BMW AG utilisées sous licence.

ACTUALITÉS

DÉCÈS AU MARATHON DE MONTRÉAL

L'homme était un athlète

ARIANE LACOURSIERE

L'homme de 32 ans qui est mort dimanche au marathon de Montréal était un athlète. Un peu plus tôt cette année, il avait parcouru un demi-marathon en moins de 1h30. Un tel temps l'aurait placé dans les 90 premiers au fil d'arrivée, dimanche. Ce décès d'un sportif de haut niveau rappelle que la course intense n'est pas sans danger. Mais que les adeptes se rassurent: différentes études évaluent que moins de 1 coureur sur 100 000 perd la vie durant un marathon.

En 2007, des chercheurs canadiens ont même démontré qu'un humain a deux fois plus de risques de mourir en franchissant la distance d'un marathon (42 km) en voiture qu'en courant.

Malgré tout, chaque année dans le monde, une poignée de personnes meurent en participant à des marathons. En 2007, Ryan Shay, coureur professionnel de 28 ans, a succombé à une crise cardiaque en participant à des qualifications pour les Jeux olympiques, à New York. L'Américain Chad Schieber, 35 ans, est mort en septembre 2007 au marathon de Chicago, dont on a ensuite changé le parcours. Finalement, en octobre 2009, trois coureurs sont morts durant le marathon de Detroit, dont deux qui avaient moins de 40 ans.



PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE

Différentes études évaluent que moins de 1 coureur sur 100 000 perd la vie durant un marathon.

Dans les derniers kilomètres

Porte-parole de la Fédération des kinésiologues du Québec, Paul Boisvert souligne que les morts qui surviennent dans le cadre de courses de longue distance se produisent souvent dans les derniers kilomètres, et qu'elles sont d'autant plus choquantes que les victimes sont généralement jeunes et en forme, à l'instar de l'homme qui est mort dimanche. «Mais il faut relativiser. À Montréal, on peut estimer qu'il y a eu 1 décès sur au moins 150 000 participations au marathon.

Quand on compare au fait qu'il peut y avoir 11 morts dans des accidents de la route en un seul week-end, ce n'est pas un très grand risque», dit-il.

Pour l'instant, peu de détails ont circulé sur les circonstances de la mort du coureur de 32 ans, survenue à la fin de son parcours de 21 kilomètres à Montréal. Était-il déshydraté? Souffrait-il d'un problème cardiaque? Chef de division chez Urgences-santé, Bob Lamle explique que quand les ambulanciers sont arrivés aux côtés de la victime,

elle était en arrêt cardiaque. «Souvent, c'est lié à un problème de cœur. Mais ici, on ne peut vraiment pas dire si c'est ça qui était en cause ou non», indique M. Lamle.

Professeur de pharmacie à l'Université de Montréal, le Dr Jacques Turgeon a déjà démontré que chez les gens de 25 à 35 ans, la principale cause d'infarctus est un facteur génétique inconnu. «Les gens ne savent pas qu'ils ont un problème. Après un effort physique intense, leur condition peut ressortir et causer un infarctus», dit-il.

Gérer sa course

Au cours des dernières années, la course a gagné en popularité au Québec. Au seul marathon de Montréal, le nombre de participants est passé de 2400 en 2003 à 24 000 aujourd'hui. Paul Boisvert souligne que l'incident d'hier vient rappeler aux amateurs l'importance de bien gérer sa course.

Première recommandation: boire un peu toutes les 15 minutes. «Il ne faut pas attendre d'avoir soif. Parce qu'à ce moment-là, il est trop tard», note M. Boisvert.

L'hydratation doit être ajustée en fonction des conditions météorologiques. «On doit considérer la température, mais aussi l'humidité, qui est l'un des facteurs les plus "mélangeants", explique M. Boisvert. Quand c'est très humide, on a de la difficulté à faire évaporer la sueur. On se refroidit moins bien.»

Pour s'assurer de toujours avoir suffisamment d'électrolytes et de glucides dans le sang, il est suggéré de boire des boissons de type Gatorade. «Mais surtout, avant de courir un marathon ou un demi-marathon, il faut être bien entraîné, respecter son corps et connaître ses limites», dit M. Boisvert.

L'hyponatémie, qui guette aussi les coureurs, est un phénomène un peu plus rare. «C'est quand on boit trop d'eau et que la concentration de sel dans le corps devient trop faible», explique M. Boisvert.

Dans tous les cas, certains signaux ne devraient jamais être pris à la légère, comme un teint pâle, des étourdissements et de la confusion. «Quand on note ça, il faut arrêter», conclut M. Boisvert.

HAUSSES DE TARIFS DU TRAIN DE BANLIEUE

Montréal mène la charge contre l'AMT

KARIM BENESEAIEH

Fait «unique», selon un pilier de l'administration Tremblay, Montréal part en croisade contre l'Agence métropolitaine de transport, qui souhaite hausser de 21% les tarifs du train de banlieue dans certaines gares l'an prochain.

Ces hausses, annoncées le mois dernier lors du dépôt du budget de l'AMT, touchent quatre arrondissements montréalais. Les usagers des gares de Lachine, LaSalle, Montpellier et Chabanel devront en fait acheter une carte TRAM 2, au coût mensuel de 99\$, eux qui profitaient auparavant du tarif TRAM 1, à 82\$.

Ce budget a fait l'objet de consultations élargies auprès

des municipalités et des sociétés de transport de la région métropolitaine. Cet exercice se termine aujourd'hui. «Ce sont des étudiants, des travailleurs, des personnes âgées qui sont dans une situation économique difficile, qui n'ont pas les moyens d'absorber ce montant, dénonce le maire de l'arrondissement de Saint-Laurent, Alan DeSousa. C'est un montant inacceptable. Nous sommes ici pour parler d'une seule voix, j'espère que l'AMT va l'entendre comme étant celle du peuple.»

Pour l'arrondissement de LaSalle, cette mesure vient mettre un frein à un important projet de développement, affirme la mairesse Manon Barbe. «Nous sommes en pleines consultations

publiques pour redéfinir une zone industrielle en quartier résidentiel. Nous déménageons la gare de train à cet endroit pour en faire un TOD (NDLR: *Transit Oriented Development*). Quel est l'incitatif pour les citoyens d'aller s'installer dans un tel quartier si on subit une telle hausse? Ça nous pénalise beaucoup à LaSalle.»

Alors que l'ouest de Montréal va subir jusqu'en 2018 les contrecoups de la réfection de l'échangeur Turcot, «ce n'est pas en nous changeant de zone qu'on va encourager les transports collectifs, estime le maire de Lachine, Claude Dauphin. On parle ici de 500 ou 600\$ de plus par année pour une famille de quatre personnes.»

Un dossier «non partisan»

Représentant de la Ville de Montréal sur le conseil d'administration de l'AMT, Michel Bissonnette mène la fronde. «Quand j'ai pris connaissance de ce budget, j'ai inscrit ma dissidence immédiatement», a-t-il assuré. Ce geste est «unique», estime M. DeSousa: Montréal, principal bailleur de fonds de l'AMT, préfère généralement la négociation aux appels lancés dans les médias. «On a rarement vu la Ville de Montréal prendre une position aussi claire et sans équivoque. Tout le conseil municipal est interpellé; ce n'est pas un dossier partisan.»

Déposée hier après-midi devant le conseil municipal, la déclaration dénonçant

cette hausse a été adoptée à l'unanimité.

Plus tôt, la délicate question du financement des arrondissements a suscité une passe d'armes entre des représentants de l'opposition et le numéro 2 de la Ville, Michael Applebaum. Le maire du Plateau-Mont-Royal, Luc Ferrandez, a notamment accusé ce dernier de «choisir la solution facile» en forçant les arrondissements à faire des coupes dans des services essentiels aux citoyens. Faisant référence au maire de Toronto dont le programme annonce des compressions dans les musées et les bibliothèques, M. Ferrandez estime qu'«il demande aux maires d'arrondissement de devenir des Rob Ford».

M. Applebaum s'est défendu en répétant que les arrondissements pouvaient sabrer leurs dépenses, et que l'effort qui leur était demandé n'était que de 36 millions sur les 250 que tente de récupérer la Ville.

PUBLICITÉ

Vente privée sur Décarie

L'événement privé s'adresse maintenant à tous les Montréalais.

Montréal, Québec – Suite au succès retentissant de sa vente privée, le concessionnaire Mercedes-Benz numéro un au Canada a décidé d'étendre l'éligibilité à son offre exclusive. Pendant dix jours, tous les Montréalais pourront désormais profiter de prix exceptionnellement bas sur tous les véhicules en stock.

En août dernier, Silver Star a vendu plus de véhicules que n'importe quel autre concessionnaire Mercedes-Benz au Canada – et les références se sont vite multipliées. Le téléphone n'a pas dérogé et les boîtes courriels ont débordé sous l'enthousiasme de consommateurs canadiens voulant profiter de cette offre exceptionnelle.

En date d'aujourd'hui, il ne reste à Silver Star que 156 modèles 2011 en stock, disponibles pour livraison immédiate, de même que 70 véhicules d'occasion Certifiés Mercedes-Benz à prix réduit. Malgré l'importante baisse d'inventaire, le concessionnaire a choisi d'étendre son offre à tous les résidents de l'Île de Montréal.

Ces rabais incroyables s'appliquent à tous les modèles 2011:

- DÉMO C-250 4MATIC 2011 seulement 489\$/mois* ZÉRO COMPTANT
- DÉMO B-200 2011 seulement 325\$/mois* ZÉRO COMPTANT
- DÉMO GLK-350 4MATIC 2011 seulement 575\$/mois* ZÉRO COMPTANT

- C-63 2011 seulement 925\$/mois* ZÉRO COMPTANT

- E-550 4MATIC 2011 seulement 1 050\$/mois* ZÉRO COMPTANT

- SMART PURE 2011 seulement 192\$/mois* ZÉRO COMPTANT

- FINANCEMENT 0,9% sur tous les modèles d'occasion Certifiés Étoile 2007 - 2009

Les modèles SLK, S, SL, CLS et SLS 2011 sont également éligibles à des rabais d'au moins 15 000\$ du prix de détail suggéré. Tous les prix des modèles 2011 sont annoncés pour vente et livraison immédiate.

De plus, simplement pour avoir visité la salle de montre,

Silver Star vous remettra un chèque-cadeau de 25\$, valide contre l'achat d'accessoires Mercedes-Benz ou l'entretien de votre véhicule. Vous n'avez qu'à présenter cette publicité pour recevoir votre chèque-cadeau.

Cette offre sera en vigueur du lundi 12 septembre au vendredi 23 septembre 2011. Communiquez avec Stéphanie, directrice des affaires, au 514 344-7675 pour plus d'informations et pour recevoir votre code de validation dès aujourd'hui.

ÉVÉNEMENT EXCLUSIF

Cette offre est en vigueur du
lundi 12 septembre au vendredi 23 septembre 2011

Communiquez avec Stéphanie, directrice des affaires
au 514 344-7675 pour recevoir votre code
de validation dès aujourd'hui.

*Offre de location basée sur un véhicule C-250 4Matic 2011 / B-200 2011 / GLK-350 4Matic / C-63 2011 / E-550 4Matic 2011 / Smart Pure 2011 disponible seulement par Mercedes-Benz Financial Services, sur approbation du crédit, pour un temps limité. Exemples de location basés sur 489\$, 375\$, 569\$, 925\$, 1 050\$, 192\$/mois (respectivement, taxes en sus) pour 48 mois. Premier paiement mensuel et dépôt de sécurité de 600\$, 450\$, 650\$, 1 200\$, 1 350\$, 300\$ (respectivement) et l'équivalent des taxes exigés au début de la location. Prix de détail suggéré à partir de 46 350\$, 33 810\$, 47 560\$, 70 990\$, 73 280\$, 14 580\$ (respectivement). A.P.R. de 3,9%, 0,9%, 3,9%, 3,9%, 6,4%, 2,9% (respectivement) applicable. Obligation initiale totale de 1 158\$, 878\$, 1 299\$, 2 391\$, 2 683\$, 558\$ (respectivement). Cette offre peut être modifiée sans préavis et ne peut être combinée avec aucune autre. Voir Silver Star pour les détails. Cette offre prend fin le 23 septembre 2011.



Mourir en pleine forme



**YVES
BOISVERT**
CHRONIQUE

J'étais quelques minutes derrière lui et, à la toute dernière courbe du demi-marathon, peut-être à 500 mètres de l'arrivée, je l'ai vu affalé sur le trottoir. Inerte. Deux personnes s'affairaient à le réanimer. L'ambulance roula vers nous en sens contraire.

Oh... *shit!*

Un beau grand jeune homme. Trente-deux ans. Manifestement pas un coureur du dimanche. On l'a vu sous les 1h30 cette année, ce qui n'est pas à la portée du premier venu.

Un frisson m'a envahi. Pendant que les secours s'approchaient bruyamment, je n'avais que cette image en tête. Après quoi je courais? Des stupides secondes... Je ne savais plus s'il fallait ralentir pour ne pas tomber ou accélérer pour ne plus y penser. J'ai fait les deux.

À l'arrivée, je croise un coureur avec qui je m'entraîne. T'as vu le gars? Il avait l'air...

Mais non, les secours étaient là, c'était un gars en forme, sûrement allait-il mieux. Jean-Pascal m'avait raconté l'histoire de cet homme de 64 ans qui courait le marathon de Boston avec son fils l'an dernier. Infarctus au 40^e kilomètre. Réanimation.

Il a survécu. Alors, ce jeune homme, sûrement...
Il est mort.

Risques et bénéfices

Il est mort et on ne sait pas encore pourquoi. Ce qu'on sait, c'est qu'il est tombé à la fin d'une course éprouvante, par temps humide.

N'allez pas croire ceux qui disent que ça n'a «rien à voir» avec la course. Ce n'est pas vrai. Pendant un effort soutenu, on court plus de risque de subir un infarctus.

N'allez pas croire pour autant ceux qui diront que la course est dangereuse.

Un cardiologue cité dans le *Runners World*, bible des coureurs nord-américains, a résumé ainsi l'état des connaissances scientifiques dans le domaine, en 2008:

«Si votre seul but est de survivre pour la prochaine heure, allez vous coucher, seul de préférence. Mais si vous voulez vivre une vie longue et vigoureuse, vous devriez faire une heure d'exercice modéré par jour.»

Il n'y a aucune garantie. Mais les bénéfices surpassent largement les risques. Et si on se sent

bien pendant et après, c'est déjà une raison valable...

Une personne qui souffre d'une maladie cardiaque court évidemment un risque accru: elle est déjà en danger. En 1978, une tempête de neige avait entraîné une petite épidémie de morts par infarctus dans le Rhode Island. La semaine suivante, le taux d'infarctus dans l'État avait chuté à un niveau anormalement bas. Les gens malades (qui souvent l'ignorent), qui auraient pu subir un infarctus une semaine plus tard, étaient tombés au combat en grand nombre en pelletant.

depuis plusieurs années, il existe une panoplie de plus petites courses populaires et à la portée du commun des mortels.

Jim Fixx

Si chaque mort force les coureurs à se remettre en question – et à songer à un examen médical –, aucune n'a causé un plus grand traumatisme que celle de Jim Fixx, en 1984.

Fixx était le gourou du jogging dans les années 70 et le grand responsable de la première vague de marathons populaires. On lui doit des maximes de course encore

S'inscrire à un marathon pour se mettre en forme n'est pas nécessairement un projet sensé. Heureusement, depuis plusieurs années, il existe une panoplie de plus petites courses populaires et à la portée du commun des mortels.

Marathon et forme

Ce débat ressurgit régulièrement, chaque fois qu'un de ces événements tragiques assombrit ce qui est censé être une sorte de festival de la santé.

Il y a une part de mensonge, d'ailleurs, dans cette façon d'associer marathon et bonne forme. Il faut être en bonne forme pour commencer à s'entraîner pour un marathon – une chose par définition excessive. Mais s'inscrire à un marathon pour se mettre en forme n'est pas nécessairement un projet sensé. Heureusement,

répétées, du style: «La course n'ajoute peut-être pas d'années à votre vie, mais elle ajoute de la vie à vos années.»

Fixx vantait les mérites physiques et psychologiques du jogging avec un enthousiasme qui l'a rendu riche et célèbre. Ses livres étaient des best-sellers.

Et voilà qu'à 52 ans, Fixx meurt en joggant le long d'une route du Vermont, détruisant apparemment toutes ses théories un beau samedi après-midi.

Plusieurs ont rangé leurs souliers pour un bout de

temps, terrorisés. Puis, on a analysé son cas. Le père de Fixx avait subi un infarctus à 37 ans et était mort quatre ans plus tard. Trois des artères de Jim Fixx étaient totalement bloquées. Mais la course avait renforcé son cœur au point de prolonger la vie de cet ex-fumeur obèse de 10 ans, selon les spécialistes qui l'ont examiné.

Courir

Dans ma famille, pas particulièrement sportive, on a suivi le chemin inverse: de l'infarctus à la course à pied.

Mon père, mes deux grands-pères sont morts d'un infarctus. Il y a quatre ans, mon frère a failli en mourir également.

Après quelques mois, son médecin l'a mis à la course. Tout doucement d'abord. Puis, un peu moins. Il court depuis ce temps-là et ne s'est jamais mieux porté. Il se permet même de battre ses temps chaque année.

C'est lui qui m'a fait découvrir la course. Sans lui, sans aussi le spectre de ces morts en fait, je n'aurais pas commencé à courir. Aujourd'hui, je ne cours plus «pour la forme», je l'avoue. Je cours pour faire des temps. J'aime à croire que ça me tient néanmoins en forme.

Je me dis aussi que je courais plus de risque avant, dans ma relative sédentarité.

Mais je ne le sais pas. Ce n'est toujours qu'un pari.

Va savoir ce qui t'attend au dernier détour d'une course. Des sourires par milliers tout le long. Puis, la mort qui te frôle.



Pour joindre notre chroniqueur: yves.boisvert@lapresse.ca

EN BREF

Un policier tire sur un homme armé d'un sabre

Un policier de Carignan a ouvert le feu, hier après-midi, sur un homme armé d'un sabre. Le suspect, âgé d'environ 30 ans, a été atteint à une jambe. Il a été transporté à l'hôpital où on ne craindrait pas pour sa vie. L'affaire est survenue vers 13h lorsque le suspect a été vu en train de faire de grands mouvements avec son arme rue Bouthillier. Les policiers dépêchés sur les lieux ont interpellé l'homme quelques minutes plus tard, mais ce dernier a décidé de prendre la fuite à pied. L'un des policiers a tiré sur le suspect alors qu'ils se trouvaient sur le terrain d'une résidence privée. L'homme pourrait souffrir de troubles psychiatriques.

— Daphné Cameron

Adolescent happé dans le quartier Mercier

Un adolescent de 15 ans reposait dans un état critique, hier soir, après avoir été happé par une voiture dans une ruelle du quartier Mercier à Montréal. Les policiers ont des motifs de croire que le conducteur est volontairement entré en collision avec la victime, a indiqué le Service de police de la Ville de Montréal. L'accident est survenu vers 16h15 dans une ruelle près de la rue Lacordaire, entre les rues Toulouse et Hochelaga. L'adolescent de 15 ans marchait avec un autre garçon de 13 ans lorsque la voiture s'est introduite à toute vitesse dans la ruelle. L'adolescent de 13 ans est parvenu à éviter le véhicule, mais son ami a été heurté de plein fouet. Il souffre de nombreux traumatismes graves. Il a été transporté à l'hôpital, où son état a été jugé sérieux. Le conducteur, qui est dans la vingtaine, a pris la fuite après l'accident. Il a été retrouvé quelques minutes plus tard, rue Adam, où il a été arrêté.

— Daphné Cameron

Une Montréalaise aurait été étranglée

Les autorités du New Jersey ont indiqué que la femme originaire de Montréal dont les restes ont été retrouvés dans un baril rempli de ciment pourrait avoir été étranglée par son mari. Randy «Amanda» Lehrer, 32 ans, avait été vue pour la dernière fois le 17 août, quittant le restaurant où son conjoint, Steve Acuna, et elle travaillaient. Steve Acuna a affirmé à la police que sa femme avait disparu après qu'elle se fut disputée avec lui devant le restaurant. Steve Acuna a été accusé de meurtre.

— Associated Press

**Le gaz naturel canadien.
L'énergie de l'avenir, aujourd'hui.**

Il chauffe nos maisons, réchauffe l'eau de la baignoire et nous aide à préparer les repas. Partout autour de nous, le gaz naturel alimente de nouvelles façons, plus propres, de répondre à nos besoins énergétiques aujourd'hui et pour l'avenir. Efficace. Abordable. Toujours disponible.

Découvrez les possibilités à gaznaturelcanadien.ca

Gaz naturel canadien

ACTUALITÉS

À L'INTENTION DES MUNICIPALITÉS

Une certification ès éthique

EXCLUSIF

GABRIEL BÉLAND

Alors que les scandales ne cessent d'éclabousser le monde municipal, trois jeunes diplômés ont décidé d'offrir un nouvel outil aux centaines de municipalités du Québec: une certification en éthique, sorte d'ISO de la bonne gouvernance. Blainville participe au projet pilote et pourrait devenir la première municipalité à recevoir la certification.

«Il y a un besoin qui est là dans le contexte politique actuel. Il y a une fenêtre d'action, explique l'instigateur du projet, Christian Bordeleau. Les maires ont besoin d'aide. Il y a 1139 municipalités au Québec et il n'y a pas suffisamment de ressources.»

La Presse a révélé la semaine dernière que des élus municipaux vont bientôt recevoir

des cours d'éthique de la part d'une firme comptable. La firme, choisie par l'Union des municipalités du Québec (UMQ), obtient régulièrement des contrats auprès de municipalités. Selon M. Bordeleau, cette décision démontre à quel point il y a un besoin pour de véritables experts en éthique.

Le candidat au doctorat à la School of Public Policy and Administration de l'Université Carleton a ainsi eu l'idée de mettre sur pied une certification de bonne gouvernance. L'IGO-9002 sera officiellement lancée jeudi et deviendra le premier outil du genre dans le monde.

«Ce n'est pas facile de s'y retrouver pour la majorité des citoyens. Lorsqu'un maire vous dit: "Mon code d'éthique est le plus imposant du Québec" et que Mascouche le dit aussi, que Gatineau le dit aussi, que Saint-Constant le dit aussi... comment savoir que c'est bel et bien le cas? La

certification vient répondre à cette question.»

Concrètement, les villes intéressées par la certification devront ouvrir leurs livres à l'équipe de Christian Bordeleau. Les experts d'IGO – pour Organisation internationale de gouvernance – vont ensuite produire une série de

«La force de ce comité, c'est d'être allé chercher des normes internationales – de l'OCDE, de la Banque mondiale, du FMI – et de les avoir adaptées à la gouvernance locale», explique M. Fortier-Guay.

«Le comité est formé de gens qui, sur le plan académique, ont de belles lettres de noblesse,

qu'on propose une innovation.» Un lancement aura lieu jeudi et il espère que d'autres villes imiteront Blainville et se lanceront dans le processus de certification.

La demande des municipalités pour une certification est bel et bien là, confirme René Villemure, de l'Institut québécois d'éthique appliquée. Ce spécialiste, qui n'a rien à voir avec IGO-9002, a souvent travaillé auprès de villes à titre de conseiller. Il demeure sceptique devant l'idée même de certifier la bonne gouvernance.

«Ce que ces gens-là vont offrir, ça m'est souvent demandé. Depuis des années, des villes, des organisations veulent avoir un "stamp" éthique, un ISO éthique, affirme M. Villemure. Moi, conceptuellement parlant, j'ai un peu de misère avec ça parce que c'est difficile de certifier ces choses-là.»

«L'éthique est affaire de contexte. Ce n'est pas parce que c'est bon pendant l'inspection que c'est bon après, lance-t-il. Disons que je suis sceptique.»

Mais Christian Bordeleau assure que sa certification sera sérieuse. Pas question de tourner les coins rond. «La valeur de la certification, c'est sa crédibilité. On va être extrêmement sévères, insiste-t-il. On aime mieux travailler avec quelques municipalités qui ont réellement le désir de surpasser les règles internationales en matière de bonne gouvernance plutôt que de travailler avec plus de municipalités qui seraient moins enthousiastes.»

«On veut faire des inspections pour s'assurer que les normes sont respectées. Par exemple, si vous avez mis sur pied une règle sur les cadeaux [remis aux élus], il ne faut pas que ce ne soit que cosmétique, il faut que ce soit aussi fonctionnel.» – Christian Bordeleau, instigateur du projet

recommandations et diriger des formations. La certification sera accordée aux villes qui mettront en œuvre les correctifs, mais pourra aussi être retirée.

«On veut faire des inspections pour s'assurer que les normes sont respectées. Par exemple, si vous avez mis sur pied une règle sur les cadeaux [remis aux élus], il ne faut pas que ce ne soit que cosmétique, il faut que ce soit aussi fonctionnel, illustre M. Bordeleau. Et si ça ne fonctionne pas, si les règles ne sont pas respectées, on retire la certification. C'est un privilège, la certification.»

Christian Bordeleau et ses partenaires, Christophe Fortier-Guay et Laura Cliche, sont épaulés par un comité d'experts présidé par Leslie Alexander Pal, directeur du Center for Governance and Public Management de l'Université Carleton.

poursuit M. Bordeleau. Ce ne sont pas des comptables, des gens qui du jour au lendemain sont devenus des experts en éthique après trois heures de formation. Ce sont des gens qui enseignent ça depuis 35 ans.»

Des villes intéressées

Pour lancer leur projet, les trois associés ont pris contact avec des municipalités québécoises de taille moyenne en leur offrant de participer à un projet pilote. Blainville, au nord de Montréal, a accepté de se prêter au jeu.

«La Ville de Blainville s'est montrée très intéressée, très enthousiaste. On était contents parce qu'elle aurait pu être fermée à cause de toutes sortes de situations, de défis, explique Christian Bordeleau. Et aussi à cause du climat politique actuel au Québec. Le contexte, on le connaît... C'est pour ça

ÉCHANGEZ VOS ANCIENS BIJOUX POUR DE NOUVEAUX SOUVENIRS



En tant que l'un des plus prestigieux bijoutiers et marques de confiance en Amérique du Nord, Birks vous offre un service hors pair pour la vente sécuritaire de vos vieux bijoux.

Nous vous invitons à contacter votre magasin Birks pour prendre un rendez-vous. Notre acheteur de métaux précieux sera sur place de 10h à 17h les dates suivantes :

LE 27 ET 28 SEPTEMBRE, 2011
FAIRVIEW POINTE CLAIRE • 514.697.5180

LE 29 ET 30 SEPTEMBRE, 2011
PROMENADE SAINT-BRUNO • 450.461.0011

LE 1 ET 2 OCTOBRE, 2011
CARREFOUR LAVAL • 450.688.3431

LE 4 ET 5 OCTOBRE, 2011
1240 SQUARE PHILLIPS • 514.397.2511



WWW.BIRKSECHANGEDOR.COM

Harel veut réduire le nombre d'élus

GABRIEL BÉLAND

La Ville de Toronto compte 48 élus, Québec en a 28 et on en dénombre 15 à Calgary. Pourquoi diable Montréal en compte-t-il 103? Telle est la question qu'a posée hier Louise Harel, qui demande à l'administration Tremblay de faire du ménage et de «voir courageusement les structures».

«Nous avons besoin d'un débat public à Montréal sur l'avenir de notre démocratie, a soutenu la chef de Vision Montréal. Je continue de dire qu'il y a trop de bureaucratie, trop de taxes, trop d'élus.»

Louise Harel cite en exemple la Ville de Québec, qui a réduit

de 38 à 28 le nombre de ses élus en plus d'éliminer des arrondissements. Au moment de prendre cette mesure en 2008, Québec estimait les économies à 1,3 million de dollars par année. Le chiffre se situerait plutôt autour de 300 000\$ annuellement.

Peu importe la somme, Louise Harel estime que la réduction du nombre d'élus est une avenue prometteuse, à l'heure où Montréal peine à boucler son budget. Elle croit, par ailleurs, qu'en plus de compter trop d'élus, le système actuel est inégal. M^{me} Harel cite le cas de L'Île-Bizard-Sainte-Genève. Le conseiller municipal de ce petit arrondissement représente 13 150 électeurs, alors qu'un

conseiller municipal dans l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie représente 24 200 électeurs.

Cette sortie survient au moment où le maire de Montréal recommande de reconduire le cadre électoral actuel en vue des prochaines élections municipales, en 2013. Ce cadre établit, notamment, le nombre d'élus et le partage de la carte électorale.

L'administration Tremblay a toutefois fermé la porte à la tenue d'un «débat stérile». Le leader d'Union Montréal, Marvin Rotrand, veut que le conseil municipal réuni depuis hier adopte le cadre électoral actuel.

«M^{me} Harel veut un débat. Mais il y a déjà eu trois débats: lors des élections de 2001, de 2005 et de 2009. La question était la centralisation contre la décentralisation. Et les Montréalais ont clairement dit non à la centralisation, à la vision de Pierre Bourque et de Louise Harel.»

TRANQUILLITÉ D'ESPRIT CERTIFIÉE.

Les véhicules d'occasion Acura certifiés vous feront découvrir un monde de performance et de raffinement. Tout commence avec une rigoureuse inspection en 125 points, une garantie du fabricant, une assistance routière et un choix exclusif de véhicules uniquement offerts chez votre concessionnaire Acura. Et cela se concrétise aussitôt, alors que vous partez derrière le volant d'un véhicule Acura de haute performance bien plus rapidement que vous ne le pensiez. Les véhicules d'occasion Acura certifiés. **Sélectionnés. Inspectés. Ajustés. Certifiés.**

Trouvez le vôtre sur acura.ca.



ACURA

VÉHICULES D'OCCASION
CERTIFIÉS

MONTEZ DANS UN VÉHICULE
D'OCCASION ACURA CERTIFIÉ
DÈS MAINTENANT

à partir de **0,9 %*** FINANCEMENT
À L'ACHAT JUSQU'À
24 MOIS



VÉHICULE D'OCCASION CERTIFIÉ :

- GARANTIE 6 ANS/160 000 KM POUR L'ENSEMBLE MOTOPROPULSEUR AVEC GARANTIE GLOBALE SUPPLÉMENTAIRE TRANSFÉRABLE OPTIONNELLE
- PRIVILÈGE D'ÉCHANGE DU VÉHICULE DE 7 JOURS/1 000 KM

- INSPECTION EN 125 POINTS SPÉCIFIQUES DU FABRICANT
- OPTIONS DE FINANCEMENT PRÉFÉRENTIELLES DISPONIBLE PAR L'ENTREMISE DE SERVICES FINANCIERS HONDA

- CHOIX EXCLUSIF DE VÉHICULES DE QUALITÉ SUPÉRIEURE AVEC RAPPORT D'HISTORIQUE CARPROOF**
- ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 H/7 JOURS

** Pour plus de détails, visitez carproof.com.

* Offre de financement d'une durée limitée pour tous véhicules d'occasion Acura certifiés TL et MDX disponibles par l'entremise de Services Financiers Honda, sur approbation de crédit. Cette offre est disponible pour un financement de 24 mois maximum sur les véhicules d'occasion certifiés Acura MDX et TL (modèles 2006-2010). Exemple de financement basé sur un modèle Acura d'une valeur de 20 000 \$, à un taux de 0,9 % par année, qui équivaut à 841,17 \$ par mois pendant 24 mois. Le coût d'emprunt est de 188,04 \$ pour un total des obligations de 20 188,04 \$. Taxes, permis, assurances et enregistrement en sus. Offre valide jusqu'au 31 décembre 2011. Financement sur 36, 48, 60 et 72 mois aussi offert. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Jusqu'à épuisement des stocks. Visitez votre concessionnaire Acura ou le site acura.ca pour les détails. © 2011 Acura, une division de Honda Canada.

ALLER LOIN

Des séances sur toute la distance.

Films à la demande,
à votre siège.



MEILLEUR TRANSPORTEUR AÉRIEN
INTERNATIONAL EN AMÉRIQUE DU NORD

AIR CANADA 

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE



Les écrans individuels à commande tactile sont offerts à bord de tous les appareils exploités par Air Canada, à l'exception de certains Boeing 767, et de certains appareils exploités par Air Canada Express^{MC}. ^{MC}Air Canada Express est une marque de commerce d'Air Canada.

ACTUALITÉS

Mollusques menacés d'extinction

Un importateur plaide l'ignorance

CHRISTIANE DESJARDINS

Quand il a importé 41 000 livres de chair de strombes géants, en août 2006, le gérant de Starboard Seafood, Michael Angelakis, ignorait qu'il s'agissait d'une espèce protégée car menacée d'extinction. Voilà l'explication qui a été servie en Cour du Québec, hier, lorsque M. Angelakis a plaidé coupable à une accusation d'importation illégale de ce gros mollusque.

En échange de ce plaidoyer, la Couronne a abandonné les accusations qui pesaient contre l'entreprise Starboard Seafood, établie à Dorval, ainsi que contre un autre employé, Maurice Basso. M. Angelakis, 31 ans, sans antécédent judiciaire, a obtenu une absolution inconditionnelle, mais a été condamné à faire un don de 40 000\$ au Fonds de dommages à l'environnement, qui relève d'Environnement Canada. C'est ainsi que s'est conclu le volet montréalais de ce qui a été présenté, en 2007, comme « les plus importantes confiscations d'espèces en voie d'extinction jamais effectuées au pays ».

En fait, l'entreprise de Dorval a été prise dans les filets d'une opération amorcée en mars 2006, après qu'un inspecteur de Buffalo eut découvert un

chargement de strombes géants, camouflés dans un emballage trompeur. L'enquête, appelée opération Shell Game, menée par Environnement Canada, les Fish and Wildlife Services des États-Unis et la National Oceanic and Atmospheric Administration a permis de découvrir que le réseau aurait importé ou exporté illégalement près de 120 000 kg de chair de ce mollusque, entre 2004 et 2006.

À cause de la surpêche depuis les années 70, le strombe géant est protégé partout dans le monde depuis 1992.

Le strombe géant est ce gros coquillage rosé qu'on trouve dans la mer des Caraïbes. À cause de la surpêche depuis les années 70, le strombe géant est protégé partout dans le monde depuis 1992, si bien que sa vente est strictement réglementée. Un strombe géant donnerait plus ou moins une livre de chair.

Selon le résumé que le procureur de la Couronne Guillaume Lemay et les avocats de la défense ont soumis

au juge Yves Paradis, hier, la commande a été passée en août 2006. M. Angelakis a négocié au téléphone et par courriel avec Janitise Martinez, présidente de Caribbean Conch, un grossiste de Placeres & Sons Seafood, en Floride. M. Angelakis a accepté d'importer 41 000 livres de strombes géants nettoyés, mais il était entendu qu'il n'achèterait que 20 000 livres, au prix de 4,90\$ la livre. M^{me} Martinez allait vendre les 21 000 livres restantes à d'autres entreprises canadiennes. Envoyé de Colombie, le chargement de chair congelée est arrivé par bateau au port d'Halifax le 14 septembre 2006. Les boîtes étaient étiquetées comme contenant des filets de conques. L'Agence d'inspection des aliments a autorisé le déchargement le 19 septembre. Plus tard, 29 000 livres ont été saisies, dans le cadre de l'enquête, dont 9000 qui appartenaient à Starboard Seafood. Il est à noter que les grossistes de Floride, Ramon Placeres, propriétaire de Placeres and Sons Seafood, et M^{me} Martinez, ont été condamnés à payer chacun 20 000\$ devant un tribunal d'Halifax, en novembre 2007, pour leur rôle de premier plan dans ce réseau. Ils ont aussi été condamnés en Floride.



PHOTO BERNARD BRAULT, ARCHIVES LA PRESSE
Le strombe géant est ce coquillage rosé qu'on trouve dans la mer des Caraïbes, bien reconnaissable pour les touristes.

PROGRAMME ÉDUCATIF

Desjardins

LA PRESSE



Enseignants et parents d'élèves du secondaire, chaque mardi, *La Presse* publie une activité pédagogique à faire en classe ou à la maison.

Cette semaine :

FAITES DE VOS ÉLÈVES DES TÉMOINS D'UN MOMENT DE L'HISTOIRE!

Français (communiquer oralement : exprimer sa pensée de façon cohérente et organisée)

Histoire (interroger les réalités sociales dans une perspective historique)

En individuel ou en équipes

- 1 Faites choisir à chaque élève dans *La Presse* un personnage qui fait l'actualité. Par exemple : Barack Obama, Jean Charest, Pauline Marois, Jacques Duchesneau, Dominique Strauss-Kahn, etc.
- 2 Demandez aux élèves de relever pendant un mois tout ce qui se dit et s'écrit sur ce personnage.
- 3 Chaque élève doit ensuite dresser un compte rendu de ce dont il a été témoin en suivant ce personnage et le présenter aux autres dans une communication orale.

Pour aller plus loin

- Faites écrire à l'élève un récit fictif sur les futurs faits et gestes ou la fin de vie de son personnage public.
- Attribuez aux élèves différents personnages publics à suivre au cours de l'année scolaire et dressez un carnet Web ou papier des « moments de l'histoire » ainsi relevés.

Cette activité pédagogique a été conçue par Marie Clark, rédactrice professionnelle, écrivaine et pédagogue.

Pour communiquer avec nous :
programmedesjardins@lapresse.ca

LA COMMANDE REMONTE À 2004

Boeing livre le tout premier avion en composite

D'APRÈS L'AFP

EVERETT — Boeing a livré hier à la compagnie japonaise ANA son premier avion 787, premier appareil du monde tout en matériaux composites, en la remerciant chaleureusement de sa patience durant les trois ans de retard pris par le programme.

«Merci d'avoir attendu ce jour», a dit le PDG de Boeing, Jim McNerney, au directeur général d'ANA, Shinichiro Ito, venu prendre livraison d'une grande clé métallique à l'allure d'une clé de château à Everett, plus grande installation industrielle de Boeing, en banlieue de Seattle.

Cet appareil pouvant transporter de 210 à 290 passagers est déjà un succès commercial pour le constructeur, qui a reçu plus de 800 commandes.

Le directeur général de l'aviation commerciale de Boeing, Jim Albaugh, a pour sa part rendu hommage au «partenariat fondé sur la confiance et la responsabilité» entre les deux groupes, «renforcé par toutes les difficultés» qu'ils ont connues.

ANA avait été la première à passer commande du 787 en avril 2004. Elle espérait recevoir son premier appareil en 2008, à temps pour transporter les spectateurs nippons aux Jeux olympiques de Pékin, mais les premières livraisons ont dû être différées plusieurs fois en raison de problèmes de production, en grande partie à cause d'une répartition de la production dans plus d'une centaine de lieux.

Lors d'une cérémonie sous une pluie battante à Everett, dans l'État de Washington, l'appareil peint aux couleurs blanc et bleu marine d'ANA est sorti d'un hangar, escorté par plusieurs centaines d'employés ayant participé à sa conception.

Il doit s'envoler vers le Japon aujourd'hui, avec M. Ito à son bord.

«Je sais que le chemin qui nous a conduits à aujourd'hui a été jonché de grandes difficultés. De nouvelles technologies ont été inventées, des

défis ont été relevés que personne n'avait jamais tentés avant. Le partage du travail sur une base mondiale a fait que le monde entier a participé à la production de cet avion. Et pourtant toutes ces difficultés ont été surmontées», a dit le patron d'Ana.

La compagnie exploitera le 787 sur des trajets intérieurs et internationaux, les premières lignes régulières vers l'étranger étant Tokyo-Pékin en décembre, puis Tokyo-Francfort en janvier 2012.

Le Boeing 787 représente un pari industriel pour Boeing: le constructeur assure que l'appareil consomme 20% moins de carburant que les avions de sa catégorie grâce à l'utilisation massive de matériaux composites représentant plus de la moitié du poids de l'appareil, une première pour un grand constructeur.

800 commandes

«L'équipe du 787 a inventé l'ingénierie pour créer le premier avion commercial tout en matériaux composites», a souligné le directeur général des programmes d'avions de l'aviation commerciale de Boeing.

Cet appareil pouvant transporter de 210 à 290 passagers est déjà un succès commercial pour le constructeur, qui a reçu plus de 800 commandes. Air France KLM a notamment annoncé le 16 septembre la commande de 30 appareils 787, qui devraient entrer en service à compter de 2016. Parmi les autres compagnies ayant passé des commandes importantes figurent United Airlines, Qatar Airways, Japan Airlines, Etihad Airways ou Air India.

Boeing garde la plus grande discrétion sur les prochaines livraisons de cet appareil, qui doit être concurrencé dans quelques années par l'Airbus A350.

Tout au plus un porte-parole a-t-il indiqué hier que le constructeur prévoyait de livrer «entre 25 et 30» exemplaires cette année de ses deux nouveaux appareils: le 787 et le 747-8, nouvelle version de son gros porteur. Il n'a indiqué ni combien d'appareils de chaque modèle seraient livrés ni quelles compagnies les recevraient.

Des «problèmes non résolus» avec la société de fret Cargolux ont conduit à retarder la livraison du premier 747-8, qui était prévue la semaine dernière.

Liquidation des 2011 aux Promenades St-Bruno
du 26 septembre au 2 octobre 2011 (Mail Sears)

4500\$ de RABAIS
sur Safari Condo GM 2011

plus 1000\$ d'essence
(si livrable avant le 30 novembre 2011)

1-866-836-6664

www.safaricondo.com



Informez-vous aussi des rabais en vigueur sur Safari Condo Mercedes ainsi que nos caravanes Alto 2011

Le ministre des Transports reste coi

Il rencontre la mairesse de Longueuil au sujet du pont Champlain mais refuse les entrevues

BRUNO BISSON
ET ANDRÉ NOËL

Le ministre fédéral des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, Denis Lebel, a rencontré la mairesse de Longueuil en privé, hier, mais a refusé toute demande d'entrevue relative au statut du pont Champlain, entre Montréal et la Rive-Sud.

L'attachée de presse de la mairesse Caroline St-Hilaire, Catherine Bérubé, a confirmé à *La Presse* que le ministre Lebel s'est présenté à l'hôtel de ville, à quelques heures d'avis, hier. Il a ainsi répondu à une demande de rencontre «sollicitée de longue date» pour discuter d'enjeux qui relèvent de son ministère et qui préoccupent la Ville de Longueuil, tel le dossier de l'aéroport de Saint-Hubert.

Mais «il a bien sûr été question du pont Champlain, a dit Mme Bérubé. La mairesse en a profité pour sensibiliser le ministre aux enjeux économiques dans ce dossier».

Selon Mme Bérubé, le ministre «s'est montré réceptif aux propos de Mme St-Hilaire», mais il n'a formulé aucun engagement, et n'a surtout avancé aucune date quant à une éventuelle annonce du gouvernement fédéral sur l'avenir de ce pont de première importance pour la région de Montréal et qui est en très mauvais état.

La Presse a révélé hier que la Société des ponts fédéraux, l'organisme qui est responsable du pont Champlain, à Ottawa, a commandé une étude, en 2010, pour évaluer les impacts qu'aurait une fermeture partielle ou complète du pont Champlain sur la circulation automobile et sur les activités industrielles dans la région de Montréal.

Selon ce rapport, la production manufacturière pourrait perdre jusqu'à 594 millions



ANDRÉ PICHETTE, ARCHIVES LA PRESSE

Le ministre des Transports du gouvernement Harper, Denis Lebel, a fait une visite éclair hier pour discuter de divers sujets avec la mairesse de Longueuil, Caroline St-Hilaire, dont l'épineux dossier du pont Champlain.

par année, autour de Montréal, alors que des entreprises du reste de la province essuieraient des pertes annuelles estimées à près de 147 millions.

À Ottawa, le ministre Lebel a refusé hier de commenter les conclusions de cette étude. Son attaché de presse, Pierre Floréa, a affirmé dans un courriel à *La Presse* que «le ministre Lebel n'est pas disponible pour accorder une entrevue».

«Ça fait partie du rôle du ministre de rencontrer des intervenants, partout au pays», a indiqué M. Floréa, sans toutefois confirmer la tenue de la «rencontre privée» avec la mairesse St-Hilaire ou avec d'autres dirigeants municipaux de la métropole.

Réactions

L'attitude du gouvernement fédéral dans le dossier du pont Champlain irrite au plus haut point le porte-parole de la Coalition Champlain en

chantier, Jacques Olivier. Ce dernier s'est interrogé hier sur le «sérieux» des gestes du ministre Lebel, qui garde le silence «alors que c'est lui qui devrait rassurer les populations de la Rive-Sud et de

le pont Champlain est un axe économique crucial non seulement pour Montréal, mais aussi pour le Québec entier, et même pour le Canada».

«L'ensemble des décideurs financiers de Montréal, a-t-il

«L'ensemble des décideurs financiers de Montréal l'ont fait savoir, déjà, au gouvernement du Canada: si le pont Champlain ferme, le PIB du Canada baisse. Mettons ça simple, c'est à peu près comme ça.» — Raymond Bachand, ministre des Finances du Québec

Montréal sur le fait que leur santé économique est prise à cœur à Ottawa».

En réaction aux révélations d'hier de *La Presse*, le ministre des Finances du Québec et ministre responsable de la région de Montréal, Raymond Bachand, a déclaré que «ça fait fort longtemps qu'on sait que

souligné, l'ont déjà fait savoir au gouvernement du Canada: si le pont Champlain ferme, le PIB du Canada baisse. Mettons ça simple, c'est à peu près comme ça.»

M. Bachand a par ailleurs ajouté que «le gouvernement du Canada est en train d'étudier, techniquement, ce qui doit être fait, et comment le

faire». Il a assuré avoir bon espoir qu'Ottawa «va trouver une solution».

Le Nouveau Parti démocratique et le Parti libéral ont soulevé le dossier à la Chambre des communes et au Comité des transports. Le leader adjoint du NPD, Thomas Mulcair, a soutenu qu'en raison de l'importance stratégique du pont Champlain, «il est urgent que le gouvernement commence à assumer ses responsabilités à l'égard de la construction d'un nouveau pont».

Le chef du Parti libéral, Bob Rae, a affirmé pour sa part qu'«il faut avoir un nouveau pont, les faits sont assez clairs. Le ralentissement économique nous donne une occasion de faire avancer des projets, et le pont Champlain est un de ces projets clés dans le pays pour l'infrastructure du Canada».

— Avec Joël-Denis Bellavance et Martin Vallières

LUXE ILLIMITÉ
TEMPS LIMITÉ



Gagnant de la meilleure valeur résiduelle pour une marque de luxe.

L'ULTIME DÉFINITION DU RAPPORT QUALITÉ-PRIX.

Chez Infiniti, nous croyons qu'il n'existe pas de meilleurs véhicules que ceux que nous construisons. Et avec des offres incroyables sur l'ensemble de notre gamme 2011, c'est le moment ou jamais d'en prendre le volant. Mais faites vite, ces offres sont pour une durée limitée.



COUPÉ G D'INFINITI

COUPÉ G37 2011 D'INFINITI

Rabais au comptant

3500\$

offert sur tous les modèles Coupé G37 2011[†]



BERLINE G D'INFINITI

BERLINE G37 2011 D'INFINITI

Rabais au comptant

3500\$

offert sur tous les modèles Berline G 2011[†]



INFINITI.

Performance inspirée

infiniti.ca

Berline G

Coupé G

Cabriolet G

FX35/50

EX35

M37/56

QX56

Park Avenue Infiniti
8805, boul. Taschereau Ouest
Brossard (Québec)
450-445-5799

Infiniti Laval
1950, boul. Chomedey
Laval (Québec)
514-666-2710

Luciani Infiniti
4000, rue Jean-Talon Ouest
Montréal (Québec)
514-731-7977

Spinelli Infiniti
345, boul. Brunswick
Pointe-Claire (Québec)
514-697-5222

[†] Recevez 3500\$ de rabais à l'achat au comptant d'un modèle Coupé G37/Berline G 2011 avant minuit le 30 septembre 2011. Le rabais est déduit du prix négocié avant les taxes et ne peut être combiné à des taux subventionnés de financement à l'achat ou la location. Les concessionnaires peuvent devoir commander ou échanger un véhicule. Ces offres sont disponibles jusqu'à minuit le 30 septembre 2011. Ces offres sont disponibles pour un temps limité, ne peuvent être jumelées à aucune autre offre et peuvent faire l'objet de changement sans préavis. Certaines conditions s'appliquent. Les véhicules et les roues peuvent différer de ceux qui sont illustrés. Voyez votre détaillant Infiniti le plus près pour connaître tous les détails ou infiniti.ca.

POLITIQUE

DIRECTION DU BLOC QUÉBÉCOIS

Daniel Paillé songe à entrer dans la course

DAPHNÉ CAMERON

L'ancien ministre et analyste financier Daniel Paillé songe sérieusement à se lancer dans la course à la direction du Bloc québécois, a appris *La Presse*.

L'homme, qui occupe le poste de chroniqueur économique à TVA depuis sa défaite aux dernières élections fédérales, l'a annoncé hier après-midi à ses patrons. Sa chronique au *TVA 18 heures* a par conséquent été annulée.

Durant l'été, M. Paillé avait fait savoir qu'il ne briguerait pas la direction du parti. C'est à la suite du conseil général du Bloc, le 17 septembre, que l'idée a commencé à germer dans son esprit. «Plusieurs personnes m'ont demandé de me présenter. Le nombre et la qualité de ces personnes m'imposent de faire une réflexion, par respect pour elles et par respect pour la souveraineté», a-t-il confirmé lors d'une entrevue téléphonique.

Au cours des derniers jours, le député sortant du Bloc dans Hochelaga-Maisonneuve aurait subi de fortes pressions de ténors souverainistes pour qu'il se joigne à la course.

«Ça s'est intensifié au cours des derniers jours», s'est-il contenté de dire, sans nommer les gens qui lui ont demandé de se présenter.

Deux autres candidats ont annoncé qu'ils brigueraient le poste de chef du Bloc québécois: le député



Daniel Paillé (à gauche) affirme qu'il ne s'est pas donné de date butoir pour terminer sa réflexion, mais le processus de mises en candidature se termine le 28 octobre.

PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, ARCHIVES LA PRESSE

de Haute-Gaspésie-La Mitis-Matane-Matapédia, Jean-François Fortin, et la députée d'Ahuntsic, Maria Mourani.

Selon nos informations, des membres du clan Fortin sont prêts à quitter le navire pour se joindre à l'équipe de M. Paillé.

Le seul à l'avoir fait ouvertement jusqu'à présent est Nicolas Dufour, ancien député et président du Bloc québécois de Repentigny. «Je voulais t'informer que, dû aux événements de la dernière semaine, j'ai pris la décision de te retirer mon appui pour la course à la

chefferie du Bloc québécois», a-t-il écrit dans un courriel adressé à M. Fortin, qu'il a également fait parvenir à une soixantaine de personnes. Plusieurs anciens députés, dont Maria Mourani, ont reçu le courriel.

Par ailleurs, le directeur de campagne de M. Fortin aurait

été remercié. Son attachée de presse a également quitté son équipe récemment.

Lors d'une entrevue dimanche soir, M. Dufour a insisté sur le fait que leurs mandats consistaient à l'aider avec sa précampagne seulement et qu'ils avaient fait du bon travail. Il a par ailleurs affirmé qu'il n'y avait pas de dissension dans son équipe et que sa campagne allait bon train.

«Pour avoir parlé, pas plus tard que samedi, à mes porte-parole [les anciens députés qui l'appuient dans les 12 régions du Québec], aucun n'a signifié qu'il quittait ma campagne», a-t-il affirmé.

M. Paillé affirme qu'il ne s'est pas donné de date butoir pour terminer sa

«Plusieurs personnes m'ont demandé de me présenter. Le nombre et la qualité de ces personnes m'imposent de faire une réflexion.»

— Daniel Paillé, ex-député bloquiste

réflexion, mais le temps presse. Le processus de mises en candidature au Bloc se termine le 28 octobre. Le vote des membres se tiendra le 11 décembre.

Daniel Paillé a une longue feuille de route en politique. Le diplômé de l'École des hautes études commerciales (HEC Montréal) a été embauché en 1976 au cabinet de Jacques Parizeau, alors ministre des Finances et du Revenu.

Il a été élu pour la première fois en 1994, comme député du Parti québécois dans la circonscription de Prévost. Il a été ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie dans le cabinet de Jacques Parizeau jusqu'en 1996. M. Paillé a été élu au Bloc québécois au scrutin partiel de novembre 2009. À l'instar de la majorité des candidats du Bloc, il a été défait au scrutin de 2011.

Norman MacMillan fera des excuses publiques à Sylvie Roy

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Le ministre délégué aux Transports, Norman MacMillan, présentera finalement des excuses publiques à la députée adéquate Sylvie Roy, qu'il a traitée de «grosse crisse» à l'Assemblée nationale la semaine dernière.

Il fera son mea-culpa au Salon bleu aujourd'hui, entre 13h45 et 14h, juste avant la période des questions.

Le ministre avait envoyé une lettre d'excuses à M^{me} Roy vendredi, mais c'était insuffisant pour elle. «C'est trop facile d'envoyer une lettre ou un communiqué écrit par un employé. C'est lâche»,

avait-elle dit à *La Presse*. Elle a demandé des excuses au Salon bleu, «là où l'insulte a été faite». Le cabinet du ministre n'avait pas voulu réagir à sa demande vendredi, mais, hier après-midi, il a fait savoir que M. MacMillan acceptait d'offrir des excuses publiques.

Sylvie Roy n'était pas au courant de la décision du

ministre lorsque *La Presse* a tenté d'avoir sa réaction. Elle fera des commentaires seulement une fois que les excuses auront été faites.

L'incident est survenu jeudi dernier. Sylvie Roy questionnait le gouvernement au sujet de contrats accordés de gré à gré par le ministère des Transports à l'ex-député

libéral fédéral et ancien chef de cabinet de Robert Bourassa Rémi Bujold. «Tu devrais t'informer avant de parler... Grosse crisse», avait lancé Norman MacMillan, qui ne s'attendait pas à ce qu'un micro capte ses propos. Or celui de son voisin, le ministre des Transports Pierre Moreau, était ouvert.

Une caravane pour le logement social, avec l'appui d'artistes

LIA LÉVESQUE
LA PRESSE CANADIENNE

Alors que des compressions budgétaires de 800 millions de dollars ont été commandées à Québec, le FRAPRU s'inquiète pour le logement social.

Le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) a annoncé, hier à Montréal, qu'une caravane composée de deux convois parcourrait le Québec, du 3 au 9 octobre, pour sensibiliser les élus et le public aux besoins en matière de logement social.

Déjà, le nombre de logements sociaux qui devaient être financés par les deux ordres de gouvernement a été abaissé de 3000 à 2000 pour l'année en cours. Et avec les 800 millions de compressions annoncées récemment, le coordonnateur du FRAPRU,

François Saillant, craint pour l'avenir de ces 2000 logements.

«Ce que j'espère, c'est qu'on ne viendra pas ajouter d'autres réductions budgétaires à la suite de cette annonce-là. C'est clair que la Société d'habitation du Québec va être mise à profit. On a beau nous dire que ça ne touche pas les ser-

alors visité Val-d'Or, Rouyn-Noranda, Mont-Laurier, Saint-Jérôme, Joliette, Shawinigan, Trois-Rivières et Sorel pour le premier convoi et La Malbaie, Baie-Comeau, Sept-Îles, Matane, Rimouski, Rivière-du-Loup, Lévis, Thetford-Mines, Sherbrooke et Granby pour le second.

Déjà, le nombre de logements sociaux qui devaient être financés par les deux ordres de gouvernement a été abaissé de 3000 à 2000 pour l'année en cours.

vices à la population, ce n'est pas vrai. À un moment donné, ça vient toucher des choses», a dénoncé M. Saillant.

Les deux convois du logement social partiront donc le 3 octobre des deux capitales, Québec et Ottawa, pour se rejoindre à Longueuil le 8 octobre. Ils auront

Le 9 octobre, une manifestation réunira les 80 personnes des deux convois et des artistes venus les appuyer, ainsi que d'autres manifestants.

La caravane «Sur la route pour le logement social» a reçu l'appui du monologiste Yvon Deschamps et de

sa conjointe Judi Richards, des comédiens Emmanuel Bilodeau, Johanne Fontaine et Sylvie Tremblay, du rappeur Webster (Ali Ndiaye) et du groupe d'humoristes Les Zapartistes.

La chanteuse Judi Richards se trouvait aux côtés du FRAPRU, hier.

l'argent. Même si vous avez 10,40\$ l'heure, il me semble que ça fait tant à la fin de l'année et que vous devriez être capable de... Non. J'ai réalisé que, même quand on sait comment budgéter, comment tout faire pour y arriver, on n'y arrive pas», a expliqué M^{me} Richards.

«Quand ils ont en plus une maladie mentale ou une déficience qui font que juste chercher, c'est encore plus problématique que pour quelqu'un qui a toutes ses facultés et ses moyens. Ils doivent tout faire à pied et tout est trop cher», a-t-elle ajouté.

Par logement social, on entend les habitations à loyer modique (HLM), de même que les coopératives d'habitation et les logements gérés par des organismes sans but lucratif (OSBL).

Au-delà de la performance

Citoyennes du monde

Cours secondaire complet pour jeunes filles
 Profils: *Éducation internationale et Vie et monde*
 Partenaire académique de l'École supérieure de ballet du Québec
 Partenaire de l'École de musique Vincent-d'Indy
 Service de résidence scolaire

À deux pas du métro Édouard-Montpetit

Portes ouvertes Examen d'admission

Dimanche 2 octobre de 13h30 à 16h30 Samedi 15 et dimanche 16 octobre de 9h à 12h



Pensionnat
SAINT-NOM-DE-MARIE

628, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
 Outremont (Québec) H2V 2C5
 Téléphone: 514 735-5261 • Télécopieur: 514 735-5266
www.psnm.qc.ca

Rôle du ministre Tony Clement dans l'organisation du sommet du G8

La GRC doit s'en mêler, dit le NPD

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le NPD estime que l'heure est venue pour la Gendarmerie royale du Canada de se pencher sur le rôle du ministre Tony Clement dans l'organisation du sommet du G8 qui a eu lieu à Huntsville, une ville de sa circonscription, en juin 2010.

Le NPD a remis à la GRC une certaine de pages de courriels entre M. Clement, aujourd'hui président du Conseil du Trésor, et le maire de Huntsville, Claude Doughty, qui démontrent que ce dernier s'opposait à un examen des dépenses que voulait mener Infrastructure Canada relativement à la tenue du sommet du G8 et que le ministre s'engageait à s'y opposer également.

Dans un courriel envoyé à Tony Clement le 22 juin 2010, quelques jours avant la tenue du sommet, le maire de Huntsville écrit: « C'est totalement inacceptable. Je suis convaincu que tu es d'accord. » Le ministre lui a répondu le même jour: « Je suis d'accord. Je travaille là-dessus. »

Dans un autre courriel, M. Clement a aussi promis au maire Doughty de faire abstraction des objections de la Police provinciale de l'Ontario, qui s'opposait à l'installation d'un centre des médias à Huntsville pour des raisons de sécurité.



PHOTO SEAN KILPATRICK, LA PRESSE CANADIENNE

Le NPD affirme que Tony Clement a mis sur pied un système parallèle caché pour distribuer des cadeaux à des amis dans sa circonscription.

Le NPD a obtenu ces courriels de la municipalité de Huntsville grâce à la Loi sur l'accès à l'information de l'Ontario. En août, le NPD a divulgué d'autres documents qui, selon lui, démontreraient que le ministre Clement avait utilisé de l'argent du Fonds d'infrastructure du G8 pour créer « une caisse occulte personnelle de 50 millions de dollars » afin de financer des projets proposés par les maires des municipalités sans

avoir à rendre de comptes au Parlement.

Des courriels «troublants»

Selon le député néo-démocrate de Rosemont-La Petite-Patrie, Alexandre Boulerice, les courriels sont «troublants» puisqu'ils démontrent que Tony Clement, qui était ministre de la Santé à l'époque, s'immisçait sans retenue dans ce dossier et qu'il a mis sur pied « un système parallèle caché pour distribuer des

cadeaux à des amis dans sa circonscription ».

« Il faut que le premier ministre et le ministre rendent des comptes sur ces courriels. Les interventions du ministre sont indues et ne respectent pas les règles d'éthique. Ce n'est pas le genre de comportement auquel on doit s'attendre de la part d'un ministre », a affirmé M. Boulerice.

Son collègue néo-démocrate Charlie Angus a noté que Tony Clement avait été élu dans

sa circonscription de Parry Sound-Muskoka par seulement 21 voix aux élections de 2006 et que tout avait été mis en œuvre pour qu'il remporte la victoire avec une majorité plus convaincante au scrutin de 2008.

Aux Communes, hier, les conservateurs ont tenté d'étouffer cette nouvelle controverse en affirmant que le vérificateur général avait déjà examiné ce dossier et que le gouvernement avait dépensé l'argent des contribuables de manière judicieuse.

Le secrétaire parlementaire du premier ministre, Deepak Obhrai, a aussi affirmé que « les faits demeurent les mêmes », écartant d'un revers de main les nouvelles révélations du NPD.

Aux Communes, hier, les conservateurs ont tenté d'étouffer cette nouvelle controverse en affirmant que le vérificateur général avait déjà examiné ce dossier.

Depuis plusieurs semaines, le ministre Clement refuse de répondre aux questions de l'opposition sur cette affaire aux Communes.

Le chef du Parti libéral, Bob Rae, a d'ailleurs déploré que M. Clement abdique ses responsabilités de la sorte. « M. Clement refuse absolument de prendre ses responsabilités », a-t-il dit. Il a ajouté qu'il croit qu'une enquête de la GRC est nécessaire.

« Nous devons avoir toutes les enquêtes possibles parce que c'est clair que le ministre refuse de répondre aux questions. Le gouvernement refuse de nous donner des réponses claires aux questions sérieuses et ça devient une farce à la Chambre des communes », a-t-il dit.

✚ «TROUBLANT», L'ÉDITORIAL DE FRANÇOIS CARDINAL, À LIRE EN À 20.

EN BREF

Sables bitumineux : les manifestants n'émeuvent pas les conservateurs

Les dizaines de militants écologistes prêts à se faire arrêter par la police pour défendre leur opposition à l'oléoduc Keystone XL n'auront pas fait sourcilier le gouvernement: il gardera le cap avec son projet de pipeline. Le projet d'oléoduc de la société TransCanada, de Calgary, vise à acheminer vers le Texas, sur une distance de 2700 km, du pétrole brut extrait des sables bitumineux de l'Alberta.

— La Presse Canadienne

En Libye pour encore trois mois

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le travail en Libye n'est pas terminé. Des régions du pays demeurent toujours sous la « poigne de fer » de l'ancien dictateur Mouammar Kadhafi et c'est pourquoi le Canada doit continuer à participer à la mission militaire menée par l'OTAN, a affirmé hier le ministre de la Défense, Peter MacKay.

Le ministre a ainsi plaidé en faveur de la prolongation de la mission, qui a coûté 60 millions de dollars aux contribuables jusqu'ici, alors que les députés ont débattu

d'une motion aux Communes pour prolonger de trois mois la participation du Canada aux efforts de guerre de l'OTAN.

À l'issue du débat, la motion du gouvernement Harper a été adoptée par un vote de 189 à 98, seul le NPD s'opposant à cette proposition.

L'OTAN a établi trois conditions pour mettre fin à ses opérations militaires en Libye: l'arrêt de toutes les attaques contre les civils, le retrait vérifiable des forces militaires et paramilitaires et l'accès entier et sûr à l'aide humanitaire pour tous ceux qui en ont besoin partout en Libye.

Or, selon le ministre MacKay, il reste encore du travail à faire pour que ces trois conditions soient pleinement réalisées.

« Bien que la plupart des Libyens jouissent désormais d'une liberté qu'ils n'ont pas eue depuis quatre décennies, des régions de la Libye demeurent toujours sous la poigne de fer de Kadhafi. La capacité de Kadhafi d'attaquer des civils a été réduite, mais elle n'a pas été éliminée. Les forces restantes du régime se battent sans trop se soucier du bien-être du peuple libyen. Il y a un meilleur accès aux services de base, mais quelques zones ont toujours des

besoins très aigus », a affirmé Peter MacKay.

Le porte-parole du NPD en matière de défense, Jack Harris, a soutenu que le Conseil national de transition est officiellement reconnu comme le gouvernement légitime de la Libye, qu'il détient même un siège aux Nations unies et que le régime de Kadhafi n'existe plus.

« La situation qui prévaut aujourd'hui est fort différente de celle qui existait en mars [date de début de la mission], a dit M. Harris. Le régime de Kadhafi n'existe plus, le rôle du Canada peut être entièrement différent de ce qu'il était en mars. »

On rayonne de fierté.

Parce qu'une telle reconnaissance met en valeur tout le talent des gens qui l'entourent au quotidien, la Financière Sun Life salue le choix d'Isabelle Hudon, présidente pour le Québec, comme récipiendaire du Prix du Choix du Consommateur* à titre de « Femme d'affaires de l'année 2011 ».

* Choix par sondage effectué par la firme Léger Marketing.

Isabelle Hudon
Femme d'affaires de l'année 2011

La vie est plus radieuse sous le soleil

sunlife.ca

Financière 
Sun Life

BITTORRENT

Le Canadien et le Centre Bell pourraient être poursuivis

ALAIN MCKENNA
COLLABORATION SPÉCIALE

Dans le cadre d'une lutte contre le téléchargement par BitTorrent du film *The Hurt Locker*, un producteur américain aurait obtenu les adresses internet à partir desquelles le film aurait été illégalement téléchargé. Certaines d'entre elles appartiennent au Centre Bell et à son principal locataire, le Canadien de Montréal. À sa grande surprise, le club de hockey montréalais pourrait donc être poursuivi pour tentative de téléchargement illégal de contenu protégé.

La société du président Geoff Molson devra-t-elle payer une amende de 20 000\$ à la société américaine Voltage Pictures, en guise de dédommagement? «Dur à dire, mais [le producteur] a clairement manifesté son intention de poursuivre», indique Michael Geist, directeur de la Chaire de recherche du Canada en droit d'Internet et du commerce électronique, un analyste reconnu dans le domaine.

Selon Voltage Pictures, quelqu'un aurait téléchargé *The Hurt Locker* à partir du Centre Bell, une accusation que la société balaie d'un revers de main.

À la fin août, Voltage Pictures a obtenu le droit de la Cour fédérale du Canada d'exiger le nom des propriétaires d'adresses internet auprès de trois fournisseurs de services internet canadiens: Bell Internet, Cogeco et Vidéotron. Le producteur espère ainsi retrouver des internautes qu'il estime coupables de violation des droits d'auteur relative au film *The Hurt Locker*, en vue d'éventuelles poursuites.

Or, parmi les adresses internet données par Bell se trouvent une série d'adresses dont la propriété est attribuée, depuis 2003, à L'Aréna des Canadiens inc., une société dont l'adresse civique correspond aux bureaux administratifs du vénérable club de hockey, au septième étage du Centre Bell, rue Saint-Antoine, à Montréal.

Autrement dit, selon Voltage, quelqu'un aurait téléchargé *The Hurt Locker* à partir du Centre Bell, une accusation que l'administration de l'édifice, surprise, balaie d'un revers de main. «C'est impossible qu'un de nos employés ait téléchargé quoi que ce soit de ce genre», assure Donald Beauchamp, porte-parole de l'entreprise. M. Beauchamp assure que son réseau informatique est muni d'un dispositif pare-feu bloquant l'accès à des protocoles comme BitTorrent.

Selon Michael Geist, cette réponse devrait suffire à invalider toute poursuite, car comme il a déjà été démontré devant une cour américaine, «une adresse IP ne suffit pas à identifier précisément une seule personne fautive. Pourtant, c'est la méthode utilisée dans ce cas-ci. En fait, ce cas illustre à quel point l'ensemble de la stratégie du producteur est fragile».

Si le dossier se rend devant la cour, les chances de bien sortir de cette affaire sont bonnes pour le club de hockey, conclut le professeur universitaire. En revanche, il estime que le Canadien pourrait vouloir régler l'affaire à l'amiable, puisque même une pénalité de 20 000\$ coûterait moins cher que les frais d'avocats nécessaires pour débattre de la cause devant un juge.

d·clic | Salon de la photo et vidéo

Du 30 septembre : Palais des congrès de Montréal : Pour renseignements et horaire complet
au 2 octobre 2011 : www.salondclic.com

PARTICIPEZ AU PLUS GRAND SALON DE LA PHOTO ET VIDÉO AU QUÉBEC

- » Apprenez à faire de meilleures photos et améliorez votre technique avec les conférences et ateliers gratuits.
- » Inspirez-vous grâce aux différentes expositions photo sur place.
- » Échangez sur les nouveautés avec les représentants des principaux fabricants.
- » Découvrez la nouvelle zone vidéo interactive et essayez toutes les nouveautés en vidéo professionnelle.

Billets disponibles en magasin

Billet 1 jour : 12\$ Billet 3 jours : 15\$ (en prévente) 18\$ (à la porte)

Heures d'ouvertures

Vendredi 30 septembre.....10h à 21h

Samedi 1^{er} octobre.....10h à 18h

Dimanche 2 octobre.....10h à 16h



Conférences et ateliers gratuits

Une visite à D-Clic vous donne accès à une foule d'ateliers photo et vidéo donnés par des passionnés. Saisissez cette opportunité de parfaire vos connaissances.



Nouvelle zone vidéo

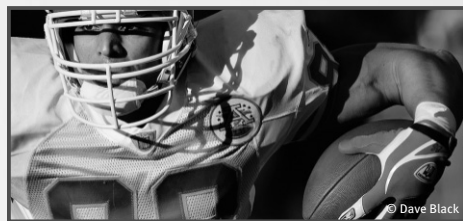
Encore plus interactive, la nouvelle zone vidéo vous permettra de tester plusieurs modèles de caméscopes dans un environnement des plus inspirants.



Herby Moreau

CONFÉRENCIER / EXPOSANT

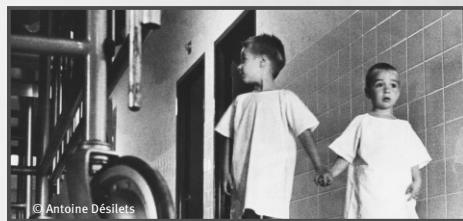
Ne rater pas l'occasion de voir vos stars préférées croquées sur le vif dans des moments remplis de plaisir et de spontanéité.



Dave Black

CONFÉRENCIER / EXPOSANT

Reconnu pour son utilisation créative de la lumière et de la technique artistique du « Lightpainting », son portfolio continue de se garnir grâce à des contrats de publicités pour des compagnies d'envergure telles que Visa, Coca-Cola et Nike ainsi que des projets spéciaux incluant un projet avec le National Geographic et le livre « Where Valor Rests », Arlington National Cemetery ». Venez profiter de son savoir-faire et de ses conseils.



Antoine Désilets

EXPOSANT

Revivez trente ans d'histoire à travers les photos d'Antoine Désilets, le père du photojournalisme au Québec. Une séance de signature de son nouveau livre « Trente ans d'images » aura lieu au salon.



3 000\$ en prix à GAGNER

Remplissez le bulletin de participation sur place et courez la chance de gagner 1500\$ en équipement Nikon ou un autre 1500\$ en équipement Canon.

Canon

Nikon



Canon Nikon OLYMPUS SONY Panasonic EPSON SIGMA PENTAX TAMRON FUJIFILM
Manfrotto SENNHEISER SHAPE Velbon LACIE CONTOUR iowepro WACOM et plusieurs autres...

Présenté par :

Les ateliers
Lozeau

LA PRESSE

Photos peuvent différer. « Lozeau », les logos Lozeau et tous slogans, images et symboles relatifs à Lozeau sont la propriété exclusive et/ou des marques déposées de L.L.Lozeau Ltée.

LA PERSONNALITÉ DE LA SEMAINE

LA PRESSE RADIO | TÉLÉVISION | INTERNET

ENCORE PLUS
QUE DU TALENT,
DE L'INTELLIGENCE,
MÊME DU GÉNIE,
L'EXCELLENCE
NAÎT DE L'EFFORT

Retrouvez la personnalité de la semaine et aussi celles des semaines précédentes sur cyberpresse.ca/personnalite

Partenaires de l'excellence

AIR CANADA

RioTintoAlcan

Financière Manuvie

Pour votre avenir™

NOYADES AU SAGUENAY

La survivante, une véritable héroïne

STÉPHANE BÉGIN
LE QUOTIDIEN

CHICOUTIMI — La seule survivante de la tragédie de la ZEC Martin-Valin a passé de 15 à 20 minutes dans les eaux froides de la rivière Wapishish à maintenir hors de l'eau la tête du petit garçon de 6 ans et de sa mère inconsciente. N'eût été sa combativité, ce sont quatre ou cinq personnes qui auraient péri.

La veuve de Dominic Dassylva (36 ans) a vécu des moments traumatisants samedi soir lorsque son conjoint, le frère de celui-ci, Benoît (33 ans), et sa conjointe, Nathalie Chouinard (32 ans), se sont noyés près du chalet familial du kilomètre 62 de la ZEC Martin-Valin, sur les monts Valin.

Vers 18h samedi, le jeune garçon du couple Dassylva-Chouinard s'amusait sur un petit îlot rocheux de la rivière Wapishish en compagnie de son cousin de 8 ans et fils de Dominic Dassylva. À un moment donné, le canard de plastique avec lequel l'enfant jouait est tombé à l'eau. En tentant de le récupérer, le gamin est tombé dans la rivière. Son cousin a essayé de l'agripper, en vain.

Appelant au secours, les deux enfants ont été secourus par leur père respectif. Dominic Dassylva est parvenu à placer son fils en sécurité. Voyant son



Les corps des victimes de la noyade dans la rivière Wapishish à leur arrivée à l'hôpital de Chicoutimi.

PHOTO LE QUOTIDIEN

frère Benoît en difficulté, il est retourné dans l'eau froide pour lui donner un coup de main. Les deux frères ont sauvé des vies pour perdre la leur.

Les deux hommes ont soutenu l'enfant au bout de leurs bras pour lui sauver la vie. Pendant ce temps, ils se débattaient du mieux qu'ils le pouvaient pour se maintenir à flot. Lorsque la conjointe de Dominic a pu récupérer le

garçonnet de 6 ans, les deux hommes, à bout de forces, ont coulé dans la rivière.

«Durant 15 à 20 minutes, la femme, qui portait sa veste de flottaison, a soutenu la tête de l'enfant hors de l'eau et a fait de même avec sa maman, qui était alors inconsciente», explique Hélène Nepton, porte-parole de la Sûreté du Québec.

Deux autres enfants, un peu plus âgés, se trouvaient au

chalet. Une jeune fille est parvenue à appeler les secours au moyen d'une radio amateur. Un appel par téléphone satellite a ensuite été relayé à la SQ.

«Des gens qui se trouvaient à proximité du chalet sont allés porter secours aux Dassylva. Ces personnes ont sorti l'enfant et les deux femmes de l'eau. Ils ont effectué des manœuvres de réanimation sur M^{me} Chouinard», ajoute M^{me} Nepton.

Chronologie

Samedi soir, le drame est survenu vers 18h. Environ 15 minutes plus tard, un appel est arrivé à la centrale du 911 de la Sûreté du Québec. Dans les minutes suivantes, deux agents, dont un possédant une formation nautique, ont pris la route des monts Valin en traînant une chaloupe.

«À 19h04, ils étaient arrivés à la barrière de la ZEC Martin-Valin. À 19h30, ils étaient au kilomètre 31, alors que les ambulanciers se trouvaient au kilomètre 57. Nos agents sont arrivés au chalet vers 20h.

«Nous avons aussi demandé l'aide de l'armée canadienne, qui a envoyé son hélicoptère Griffon. De minuit à 4h30, les membres des forces armées ont mené des recherches dans la rivière au cas où les deux hommes se seraient accrochés à une roche ou une branche. Vers 4h30, l'hélicoptère de la SQ a pris la relève. Des agents ont aussi patrouillé en bordure des rives en VTT dans le but de trouver les deux hommes. Ce fut en vain», conclut Hélène Nepton.

Le coroner Michel Miron ne prévoit pas réaliser d'autopsie sur les corps des victimes, car il est clair qu'il s'agit de noyades. «Les deux hommes ont été emportés par le remous et ont coulé. L'alcool n'est pas en cause», a-t-il précisé.

Déclaré «délinquant à contrôler»

Un pédophile aurait récidivé

CAROLINE TOUZIN

Le pédophile Roland Langevin, qui a déjà été déclaré «délinquant à contrôler», aurait récidivé une fois terminée sa période de surveillance stricte.

Depuis juillet, c'est le deuxième agresseur d'enfants à être épinglé par le Service de police de la Ville de Montréal alors qu'un tribunal lui avait imposé l'étiquette de «délinquant à contrôler» quelques années plus tôt.

Les «délinquants à contrôler» ne sont pas assez menaçants pour être des délinquants dangereux, mais à trop haut risque pour être libérés au bout de leur peine. On leur impose donc des conditions sévères, parfois pour les 10 années qui suivent la fin de leur peine.

Langevin, 62 ans, est accusé d'avoir fait des attouchements à deux fillettes de 7 et 10 ans entre les 8 et 12 septembre derniers, selon la dénonciation judiciaire.

Ce résidant du quartier Côte-des-Neiges a été arrêté vendredi au terme d'une enquête, a confirmé la chargée de communication du SPVM, Geneviève Dubé. Langevin a renoncé à son enquête sous cautionnement, hier. Il doit revenir en cour le 7 novembre pour la suite du processus judiciaire.

Le pédophile a purgé une première peine fédérale de deux ans au début des années 80 pour avoir agressé une fillette. En 1993, il a récidivé. Il a alors écopé de sept ans de prison. Puis, en 2000, il a encore une fois récidivé.

L'Association des concessionnaires GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers et s'appliquant aux modèles Sierra (TK107531SA), Terrain (TL26R7A) et Canyon (TS15403R7B) 2011. Les modèles illustrés peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Transport (1 450 \$) et taxe de climatisation (100 \$) inclus, si applicable. Immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDP/PAI, droits et taxes en sus. 1. L'offre s'adresse uniquement aux particuliers au Canada du 1^{er} septembre 2011 au 31 octobre 2011. Des quantités limitées de modèles 2011 sont offertes. Détails chez votre concessionnaire. 2. À la location, paiements mensuels basés sur une location de 24 mois, à un taux de location de 0,8 %. Inclut un rabais à la livraison de 10 000 \$. Le rabais à la livraison est un crédit de livraison offert au concessionnaire par le fabricant et est offert aux particuliers uniquement. Limite annuelle de 20 000 km. 0,20 \$ par kilomètre excédentaire. Sur approbation de crédit de la Financial Linc Corporation. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Première mensualité exigible à la livraison. Aucun dépôt de sécurité requis. 3. Financement à l'achat de 0 %, basé sur un financement de 25 000 \$ à un taux annuel de 0 %, le paiement mensuel est de 520,83 \$ pour 48 mois. Le coût d'emprunt est de 0 \$, et l'obligation totale est de 25 000 \$. L'offre ne comporte aucun paiement d'intérêts. L'offre s'adresse uniquement aux particuliers admissibles. 4. Inclut un rabais à la livraison de 8 500 \$. Le rabais à la livraison est un crédit de livraison offert au concessionnaire par le fabricant et est offert aux particuliers uniquement. Des offres sont exclusives aux concessionnaires du RNAB Québec (excluant la région de Gatineau-Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants (visitez primegroupeetudiants.ca) et de GM Mobilité. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.

SPRINT 2011¹

FINAL GMC



GMC SIERRA NEVADA 4x4 à cabine allongée



399^{\$2}
PAR MOIS

0^{\$}
DE COMPTANT

LOCATION
24 mois 0,8%

Comprenant transport et taxe de climatisation.

Groupes électriques — Ensemble d'accessoire chromé — Différentiel autoblocant

GMC TERRAIN SLE



FINANCEMENT À L'ACHAT

0%³

SUR 48 MOIS

GMC CANYON SLE 2x4 à cabine classique



PRIX À L'ACHAT

14 999^{\$4}



LA MEILLEURE PROTECTION AU PAYS
5 ANS
160 000 KM*

* GARANTIE LIMITÉE SUR LES COMPOSANTS DU GROUPE MOTOPROPULSEUR
* ASSISTANCE ROUTIÈRE
* TRANSPORT DE COURTOISIE

offresgmc.ca



Résultats des tirages du 2011-09-26

Quotidien
3 871 | 18 19
4 0232 | 32 36 40

banco
01 02 03 26 30
33 39 40 43 44
47 51 52 57 58
59 60 64 65 68

Astro
Jour - Mois - Année - Signe
07 AOÛT 03 CAPRICORNE

Extra 5959688

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

ACTUALITÉS



PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE

Assis dans le box des accusés, Julien Labrie n'a pas bronché à l'annonce du verdict.

Deux ans après avoir égorgé un sans-abri

Un homme coupable de meurtre non prémédité

CAROLINE TOUZIN

Julien Labrie, ce jeune homme qui a égorgé un sans-abri puis lui a coupé l'oreille, a été reconnu coupable de meurtre non prémédité.

De toute évidence, le jury n'a pas cru à sa défense de non-responsabilité criminelle pour cause de troubles mentaux.

Assis dans le box des accusés, Julien Labrie n'a pas bronché. Ses parents, qui ont assisté à tout le procès, étaient visiblement secoués.

Le verdict est tombé samedi, troisième journée de délibérations au palais de justice de Montréal.

L'état mental de l'accusé était au cœur du procès. Son avocate, M^{me} Annie Émond, avait admis d'entrée de jeu que son client avait « causé la mort » d'Éric Tremblay, 43 ans.

La psychiatre Marie-Frédérique Allard, qui témoignait à la demande de la défense, avait conclu que le mobile du crime de Julien Labrie était si illogique et irrationnel que cela ne pouvait être l'œuvre d'un esprit sain, mais bien d'un esprit perturbé. Labrie a raconté aux policiers que, désespéré par son manque de succès auprès des filles et convaincu qu'elles préfèrent les mauvais garçons (*thugs*), il avait tué une personne au hasard pour réussir à les séduire.

Drogue et hallucinations

En vacances à Montréal avec sa famille, le jeune homme originaire de Sept-Îles a refusé d'accompagner ses parents au cinéma le soir du 26 juin 2009. Pris d'hallucinations après avoir consommé beaucoup de drogue la nuit

précédente, selon sa version des faits, il s'est plutôt rendu au square Viger, où il a poignardé à mort un sans-abri endormi sur un banc.

Au procès, la D^{re} Allard a modifié son diagnostic. Au départ, elle n'avait pas décelé de maladie mentale chez l'accusé et avait conclu à une psychose toxique. Toutefois, après l'avoir rencontré de nouveau à la veille de son témoignage à la cour, elle a conclu qu'il souffrait de schizophrénie puisqu'il se disait encore aux prises avec des hallucinations.

De son côté, le procureur de la Couronne, Thierry Nadon, a fait témoigner le psychiatre Gilles Chamberland en contre-preuve. Julien Labrie pouvait très bien simuler la folie, a estimé le D^r Chamberland. Au moment de commettre le crime, il savait distinguer le bien du mal, a-t-il conclu.

Le D^r Chamberland a appuyé ses conclusions sur certains passages de la déclaration que l'accusé a faite aux enquêteurs le lendemain du meurtre, à savoir qu'il venait d'« ôter la vie » et qu'il savait avoir « mal fait ».

Lors de cet interrogatoire, Labrie a raconté qu'il avait poignardé le sans-abri durant « sept secondes » à l'aide d'un petit couteau repliable, qu'il avait ensuite abandonné sur place. Or, au moment du procès, Labrie a plutôt indiqué qu'il avait eu un « black-out » et qu'il ne se souvenait plus des détails de cette soirée fatidique. La juge France Charbonneau a donné au jury le choix de trois verdicts: non-responsabilité criminelle pour troubles mentaux, homicide involontaire ou meurtre non prémédité. Les plaidoiries sur la peine auront lieu le 4 octobre.

Soupçonnée de corruption dans le cadre de l'opération Colisée

L'ex-douanière échoue à faire casser les accusations

CAROLINE TOUZIN

Cinq ans après avoir été arrêtée dans le cadre de la vaste opération Colisée, Marilyn Béliveau, cette ex-douanière soupçonnée de corruption, devra avoir son procès.

La juge Sylvie Durand a rejeté sa requête en arrêt des procédures pour délais déraisonnables, hier, au palais de justice de Montréal.

À l'ouverture de son procès, il y a une semaine, l'ex-douanière avait présenté cette ultime requête pour faire casser les accusations de corruption et de gangstérisme.

La femme de 31 ans plaideait que ce retard lui avait causé d'« importants préjudices » depuis son arrestation, en novembre 2006. Elle a souffert d'une dépression majeure et a tenté de se suicider, en plus de perdre son emploi au siège social de l'Agence des services frontaliers du Canada à Montréal. Elle a également dû déclarer une faillite personnelle en 2007.

L'ex-douanière accusait aussi les journalistes d'être responsables d'une partie de ses malheurs, sa cause ayant fait l'objet de plusieurs reportages.

Sa tâche était de dédouaner les marchandises qui arrivaient dans la métropole, par bateau, par train ou par avion. Elle est soupçonnée d'avoir comploté avec des membres de la mafia et des gangs de rue pour importer de la drogue.

La juge Durand a affirmé que ces « préjudices » n'étaient pas causés par le retard dans la présentation de la cause, mais bien par les accusations elles-mêmes.

Rien de « déraisonnable »

Le dossier est revenu une soixantaine de fois devant le tribunal depuis 2006. Or, en analysant les raisons des nombreux reports, la juge n'y a rien vu de « déraisonnable ». La défense avait même consenti à la plupart d'entre eux, lorsqu'elle n'en était pas carrément à l'origine, a retenu la juge.

L'ex-douanière a dû changer d'avocat durant le processus judiciaire, ce qui a eu pour effet de retarder le procès, d'abord prévu pour février 2009. Un juge avait alors donné raison à la poursuite après que cette dernière eut présenté une requête pour que le premier avocat de M^{me} Béliveau se retire du dossier en raison d'un conflit d'intérêts. Son procès commencera ce matin.



2 NUITÉES
POUR 2 PERSONNES
DANS UN CHALET DU
DOMAINE STE-AGATHE

ÉCONOMISEZ

40%

324\$

VALEUR DE 540\$



COMMENT **LERENARD.CA** PEUT VOUS FAIRE
ÉCONOMISER JUSQU'À 75%

VISITEZ www.lerenard.ca

DÉCOUVREZ nos offres

ACHETEZ en toute sécurité

LE RENARD.CA
LE SITE DES ACHATS FUTÉS

une exclusivité **cyberpresse.ca**OBTENEZ CETTE OFFRE DÈS MAINTENANT SUR WWW.LERENARD.CA

QUANTITÉ ET DURÉE LIMITÉES

Cet espace est un outil graphique qui nous permet de contrôler la qualité d'impression de La Presse.

Nos standards de qualité élevés ont permis à La Presse d'entrer dans le prestigieux club des 50 quotidiens les mieux imprimés au monde (Newspapers Color Quality Club).



Merci de votre confiance

LA PRESSE

LE TOUR DU GLOBE

KENYA

Décès d'un Prix Nobel de la paix

La Kényane Wangari Maathai, Prix Nobel de la paix dont le combat pour l'environnement et le droit des femmes lui a valu la reconnaissance internationale et la sympathie de ses compatriotes, a succombé à un cancer, avant-hier, à l'âge de 71 ans. Son mouvement revendique la plantation de 47 millions d'arbres sur le continent africain. — AFP



PHOTO ARCHIVES AP
Wangari Maathai

IRAN

Œil pour œil

La Cour suprême iranienne a confirmé qu'elle appliquera la loi du talion pour un homme accusé d'en avoir aveuglé un autre à l'acide dans le cadre d'un conflit familial. Un tribunal de Téhéran a donc condamné l'agresseur à perdre un œil à son tour. La loi du talion est prévue pour certains crimes dans la charia (loi islamique). — AFP

AFGHANISTAN

Fusillade à la CIA

Un Américain a été tué par un employé afghan, qui a ensuite été abattu dimanche soir, à Kaboul, dans une annexe de l'ambassade des États-Unis occupée par la CIA, selon des responsables américains et afghans. Le drame s'est produit dans le complexe de l'hôtel Ariana. Un autre Américain a été blessé dans la fusillade, mais ses jours ne sont pas comptés. — AFP

IRLANDE

240 tonnes de lingots d'argent

Odyssey Marine Exploration a annoncé qu'elle a pu repérer et identifier un cargo coulé en 1941 par les Allemands et contenant plus de 240 tonnes de lingots d'argent. La société américaine s'occupera désormais de les récupérer. Le SS *Gairsoppa* gît à 4700 mètres dans l'océan Atlantique, au large de l'Irlande. — AFP

BERNARD KOUCHNER À LA PRESSE

Une erreur de favoriser Port-au-Prince

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

La communauté internationale commet une erreur en concentrant la reconstruction d'Haïti dans sa capitale ravagée par le tremblement de terre de janvier 2010, estime l'ancien ministre des Affaires étrangères de la France Bernard Kouchner. «Vous ne pouvez pas reconstruire à Port-au-Prince, c'est un cul-de-sac!», a-t-il affirmé.

Longtemps pressenti pour diriger la mission onusienne en Haïti, ce cofondateur de Médecins sans frontières croit que la communauté internationale devrait concentrer ses efforts à l'extérieur de la capitale, dans les villes de taille moyenne.

«La reconstruction, ça voudrait dire qu'on ne se remet pas à Port-au-Prince. Mais pour ça, il faut y réfléchir avant. On prend des décisions très vite, on a des positions théoriques, mais on ne connaît pas les gens», a-t-il déploré en entrevue à *La Presse*, de passage à Montréal, hier.

Le Français reconnaît que sa proposition «est très difficile à faire et [que] c'est aux Haïtiens de le faire». Il n'en démord pas, Port-au-Prince est pour lui «le pire endroit où reconstruire». «On reconstruit toujours au même endroit, celui qui a été touché, et c'est ça, l'erreur.» La forte présence des organisations non gouvernementales vient compliquer encore les choses,



PHOTO EDUARDO VERDUGO, ARCHIVES ASSOCIATED PRESS

Reconstruire sur l'emplacement actuel de la capitale d'Haïti, après le tremblement de terre qui a ravagé la ville, est la pire des décisions, dit M. Kouchner.

celles-ci ayant créé «un État dans l'État».

Bernard Kouchner dit avoir réfléchi à la reconstruction d'Haïti après avoir rencontré le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, qui l'aurait pressenti pour devenir son représentant dans le pays où plus de 220 000 personnes sont mortes dans le séisme de janvier 2010.

Mais, revirement de situation, c'est finalement le Chilien Mariano Fernandez qui a été nommé, en mai dernier, pour diriger la mission onusienne, une décision qui laisse Bernard Kouchner amer. «Ils ont eu tort de ne pas le faire. S'il y a une pratique que je connais bien, c'est celle des missions de paix des Nations unies», a-t-il confié.

Celui qui a été haut représentant de l'ONU au Kosovo de juillet 1999 à janvier 2001 dit avoir été écarté en raison du passé colonialiste de la France. «Pourtant, ce n'est pas la façon dont on nous voyait quand je travaillais en Haïti lors de ma première mission pour Médecins du monde», une autre organisation qu'il

a fondée après avoir quitté Médecins sans frontières.

Depuis son départ du gouvernement français, en novembre 2010, Bernard Kouchner a lancé une firme de consultation, No Borders Consultants, et prononce des conférences, comme cette semaine à Montréal, Toronto et Calgary.

Les Pakistanais craquent pour une émission religieuse

Une version islamique de *Who Wants to Be a Millionaire?* a des millions de dévots

Une chaîne de télévision diffuse une version islamique du jeu *Who Wants to Be a Millionaire?*. Sa popularité illustre le poids grandissant de l'islam dans le pays, explique notre collaborateur.

EMMANUEL DERVILLE
COLLABORATION SPÉCIALE

ISLAMABAD — Tous les soirs, de 30 à 40 millions de personnes sont au rendez-vous. À 19h30, Geo TV, première chaîne du pays, diffuse une émission de type *Who Wants to Be a Millionaire?*. L'émission s'intitule *Alif Laam Meem*, trois lettres de l'alphabet arabe qui introduisent des sourates du Coran.

«Salam aleikoum», lance Junaid Jamshed,

présentateur, avec son chapeau de prière et sa longue barbe brune. Ancien chanteur à succès autrefois rasé de près, cet artiste de 36 ans a redécouvert l'islam il y a peu.

Junaid Jamshed accueille un premier joueur: «Bienvenue à toi, Adnan, mon frère.» Dans la trentaine, souriant mais tendu, Adnan est un ancien cadre de Procter & Gamble qui s'est lancé dans l'étude du Coran.

En prix: un pèlerinage

S'il répond aux 15 questions, il remportera un appartement à La Mecque, un pèlerinage à La Mecque pour deux personnes et 2,8 millions de roupies (23 000 dollars). Junaid Jamshed enchaîne avec la première question: «De combien de pièces de tissu est constitué le vêtement que les pèlerins portent à La Mecque?»

— Deux, répond Adnan sans hésiter.

— C'est votre dernier mot?
— Oui.
— Allah u Akbar! Dieu te félicite, mon frère.

Adnan échoue à la cinquième question et repart avec 20 000 roupies (160 dollars). La difficulté du jeu ne décourage pas les postulants.

«Dans les années 60 et 70, je voyageais dans le pays avec des filles. On pouvait boire de l'alcool en public, manger dans la journée pendant le ramadan... Désormais, c'est très mal vu.» — Rifaat Hussain, professeur à l'Université Quaid-i-Azam

La chaîne a reçu de 30 000 à 40 000 candidatures durant les premières semaines. *Alif Laam Meem* est particulièrement populaire chez les femmes et les jeunes de 18 à 25 ans.

«Les Pakistanais pratiquent de plus en plus et

ils le montrent en public», constate Imran Aslam, PDG de Geo.

Un avis que partage Rifaat Hussain. Ce professeur de 59 ans enseigne à l'Université Quaid-i-Azam d'Islamabad. «Dans les années 60 et 70, je voyageais dans le pays avec des filles, se rappelle-t-il.

République islamique a été fondée en 1947 pour donner un pays aux musulmans du sous-continent. Les pères fondateurs jugeaient impossible de s'intégrer dans une Inde à majorité hindoue. Mais ils n'ont jamais précisé quel islam devait constituer l'identité nationale.

La question est devenue épineuse après 2001. Le pays est divisé. Dans le Nord-Ouest, les talibans reprochent au gouvernement son alliance «impie» avec les États-Unis et combattent l'armée au nom de l'islam.

«La religion est omniprésente dans les médias, explique Imran Aslam. On entend parler de jihad, de fondamentalisme, etc. Du coup, l'opinion publique veut en savoir plus, en particulier les jeunes.» Soixante-six pour cent de la population a moins de 30 ans, signe que l'intérêt des Pakistanais pour l'islam est durable.

ESPACE **SANTÉ** UNE SÉRIE DE FASCICULES

POUR COMPRENDRE | PRÉVENIR | SOIGNER

VENREDI DANS **LA PRESSE** LA SANTÉ FEMMES/HOMMES



Comprendre le fonctionnement des organes génitaux féminins et masculins. Prévenir et traiter les cancers du sein, de l'utérus, de la prostate et du testicule. Démystifier la stérilité masculine et féminine.

Le contenu des fascicules santé est tiré en majeure partie de l'*Encyclopédie familiale de la santé* parue aux Éditions Québec Amérique, et produite en collaboration avec 300 médecins, spécialistes et professeurs d'université.

Une présentation de **Brunet**

CONFLITS ARMÉS

Ambulances et hôpitaux en mal de respect

MATHIEU PERREAULT

Au XXI^e siècle, les ambulances et les hôpitaux sont la cible des combattants comme jamais auparavant. Des ambulances ont même été utilisées pour des attentats suicide en Afghanistan et au Pakistan.

« Il y a une perte de respect envers le travail du personnel médical et de la Croix-Rouge », explique Yves Daccord, directeur général du Comité international de la Croix-Rouge à Genève, qui se trouvait au Québec cette fin de semaine pour une réunion des plus importantes antennes nationales de l'organisme. « Ça nous inquiète beaucoup. C'est nouveau. Il y a toujours eu des inquiétudes sur la sécurité, mais avec les conflits asymétriques, ont voit que les attaques ou la répression contre les hôpitaux et les ambulances font maintenant partie d'une stratégie. »

L'« ambulance suicide » en Afghanistan, qui a fait plusieurs blessés dans la police afghane en avril dernier, a ralenti le travail de



En avril dernier, des terroristes ont eu recours à une ambulance suicide semblable à celle-ci pour s'attaquer à des policiers afghans.

La Croix-Rouge. « Le problème, c'est l'effet démultiplicateur », explique M. Daccord, en entrevue avec

La Presse dans les bureaux de la Croix-Rouge québécoise à L'Île-des-Sœurs. « Depuis six mois, les ambulances

doivent s'arrêter aux postes de contrôle. Des heures sont perdues, ce qui met des vies en danger. C'est

compréhensible, c'est un cercle vicieux dont personne ne bénéficie. Il y a eu le même effet démultiplicateur de l'attentat contre des diplômés en médecine à Mogadiscio, en 2008, qui a tué 20 futurs médecins. Selon nos calculs, plus de 150 000 consultations ont été perdues pour la Somalie. »

Tâche compliquée

La multiplication des groupuscules armés dans les conflits complique-t-elle la tâche de la Croix-Rouge? « Au Sri Lanka, il n'y avait que deux parties, mais ça n'a jamais été facile, dit M. Daccord. Mais il est vrai que nous devons maintenant maintenir des contacts avec un nombre croissant de groupes. Au Soudan, en 2004, il y avait quatre groupes armés. En 2007, il y en avait 27. »

Qu'en est-il de Gaza? « Nous avons rencontré tout le monde pour éviter que les hôpitaux et les ambulances soient pris d'assaut et servent aussi à abriter des armes ou des gens armés. Nous sommes généralement capables de convaincre nos interlocuteurs, de leur faire comprendre qu'en fin de compte, ce seront leurs femmes et leurs filles qui ne pourront plus avoir un accès rapidement aux traitements dont elles ont besoin. C'est la même chose avec les représailles contre les médecins à Bahreïn ou encore la surveillance des hôpitaux en Syrie: la population civile en entier a un accès ralenti aux soins. Il faut sortir de ce cercle vicieux qui ne donne finalement pas grand-chose sur le plan militaire. »

Gorbatchev craint le retour de Poutine

AGENCE FRANCE-PRESSE

MOSCOU — L'ex-dirigeant soviétique Mikhaïl Gorbatchev a mis en garde, hier, Vladimir Poutine contre le risque d'une stagnation et l'« impasse » du pouvoir personnel, après l'annonce, samedi, du retour au Kremlin de l'actuel premier ministre et homme fort du pays.

« Si le futur président ne procède à aucun changement et pense uniquement à conserver le pouvoir [...], ce sera son erreur », a averti M. Gorbatchev dans les pages du journal d'opposition *Novaïa Gazeta*, après qu'on eut annoncé que Vladimir Poutine se présenterait à la présidentielle de mars.

La presse, comme les observateurs, a considéré cette annonce comme la quasi-certitude d'un retour au pouvoir jusqu'en 2024 (deux mandats de six ans) de M. Poutine.

« Nous sommes habitués à ce que tout soit décidé à l'avance,



PHOTO CHRISTIAN CHARISIUS, ARCHIVES REUTERS

L'ex-dirigeant soviétique Mikhaïl Gorbatchev (à gauche) croit que Vladimir Poutine commettra une erreur s'il ne pense qu'au pouvoir et ne fait aucun changement quand il redeviendra président de la Russie en mars prochain.

mais nous avons tout de même l'ambition de la démocratie... », a ajouté M. Gorbatchev, instigateur, dans les années 80,

de la perestroïka, qui leva la chape de plomb qui pesait sur la société soviétique. *Novaïa Gazeta*, dont M.

Gorbatchev est actionnaire, a d'ailleurs publié à sa une des caricatures représentant « la direction du pays telle qu'elle sera en 2024 »: M. Poutine, M. Medvedev et plusieurs autres responsables russes vieillissants, avec sur la poitrine des rangées de médailles rappelant les dirigeants de l'époque soviétique.

« Il n'y aura aucun progrès s'il n'y a pas de sérieux changements dans l'ensemble du système, [...] le futur président devrait y réfléchir très sérieusement », a encore déclaré le Prix Nobel de la paix, rappelant qu'il s'était déjà exprimé sur « l'impasse » de la situation politique en Russie.

M. Gorbatchev avait dénoncé en août les « tendances autoritaires » de M. Poutine et critiqué son parti, Russie unie, ultramajoritaire à la chambre basse du Parlement (Douma), estimant qu'il ressemblait à ce qu'était le Parti communiste à l'époque soviétique.

RUSSIE: DÉMISSION D'UN INFLUENT MINISTRE

L'influent ministre russe des Finances, Alexeï Koudrine, a été contraint à la démission par le Kremlin, hier, après s'être publiquement rebellé contre le président, Dmitri Medvedev.

« Le président de Russie a signé un décret concernant la démission du vice-premier ministre et ministre des Finances, Alexeï Koudrine », a annoncé le site officiel du Kremlin.

Interrogé pour savoir s'il avait donné sa démission, M. Koudrine, qui fait figure de vétéran parmi les ministres des Finances du G8 et qui est considéré comme un proche de Vladimir Poutine, a laconiquement répondu « oui » au téléphone à l'agence Ria Novosti. Le scandale a éclaté dimanche lorsque M. Koudrine a déclaré, en marge d'un sommet aux États-Unis, qu'il refuserait de participer à un nouveau gouvernement sous la direction de M. Medvedev en raison de désaccords sur la politique économique et de l'augmentation des dépenses militaires.

— Agence France-Presse

Mickey Mouse commence la saison du Canadien au stade recyclé de Barcelone.

TROIS SUJETS PARMIS TANT D'AUTRES QUI PRENNENT TOUT LEUR SENS CE SAMEDI.

LA PRESSE

FORUM

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Mario Girard > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Troublant



FRANÇOIS CARDINAL
francois.cardinal@lapresse.ca

Tony Clement a détourné de leur cible 50 millions de dollars en fonds gouvernementaux. Il a permis à des donateurs du parti de s'impliquer dans la gestion de ces deniers publics. Il a fait pression pour intégrer un de ses amis dans le stratagème. Et il a saupoudré le tout dans sa circonscription.

Sommet du G8: ce n'est ni à la police ni aux élus de faire la lumière, mais bien au vérificateur général.

Bref, à l'approche du sommet du G8 l'an dernier, le président du Conseil du Trésor a contourné à peu près toutes les règles d'imputabilité et d'éthique... que son propre ministère est chargé de faire respecter.

Le NPD, qui mène la charge de façon impressionnante dans ce dossier, entend demander à la GRC d'enquêter et au comité parlementaire de l'éthique de se pencher sur cette troublante histoire à laquelle est lié le bureau du premier ministre.

On comprend le sentiment d'impuissance et de frustration de l'opposition, mais ce n'est ni à la police ni aux élus de s'atteler à une telle tâche. Elle incombe plutôt au vérificateur général, John Wiersema, dont le mandat est de veiller à la bonne gestion des fonds publics.

Certes, il a déjà publié un rapport sur la question au printemps, rapport qui lui avait permis de qualifier cette histoire d'« inhabituelle et troublante ». Mais la grande

révélation des documents dévoilés par le NPD jusqu'ici, c'est que le stratagème mis en place par Tony Clement était si habile et opaque que le vérificateur n'a jamais réellement pu y mettre le nez.

D'abord, toute la documentation se cachait dans un placard du bureau de circonscription, loin du regard du VG. Ce dernier savait que le fonds de 50 millions avait été dissimulé dans une enveloppe plus large visant à « réduire l'engorgement à la frontière ». Il savait que l'argent avait permis de financer de curieux projets sans lien avec le G8 ou la fluidité aux douanes. Mais il ignorait tout de cette cellule, composée de maires et de membres du bureau du député Clement, qui décidait seule où dépenser ces importantes sommes.

Ensuite, des fonctionnaires ont été impliqués dans le processus... contrairement à ce qui a été dit au vérificateur. Les documents du NPD montrent bien que des employés d'Infrastructure Canada et d'Industrie Canada, qui relevait à l'époque de Tony Clement, ont participé à la fameuse cellule. Or aucun des hauts fonctionnaires interviewés par le VG n'a « été en mesure de fournir de l'information » à ce sujet. Tous ont affirmé ne pas avoir été « consultés pendant le processus ».

En fin de compte, le bureau du vérificateur n'a eu accès à aucun document ou témoignage lui permettant de remplir son triple mandat : « examiner le processus suivi pour accorder des fonds », « déterminer comment celui-ci avait été établi » et « comment les projets avaient été choisis ». Pire, les représentants de l'État lui ont donné une version des faits diamétralement opposée à celle qui émerge aujourd'hui.

Il est clair que le rapport du VG ne vaut pas le papier sur lequel il a été imprimé et doit donc être repris à zéro. Sans bâtons dans les roues cette fois.

Le seul chef



MARIO ROY
mroy@lapresse.ca

Ce qu'on pourrait appeler la cérémonie de passation des pouvoirs, samedi dernier, avait quelque chose à la fois de soviétique et d'hollywoodien. Soviétique dans la façon dont l'avenir politique de la Russie a ainsi été scellé, vite fait bien fait. Et hollywoodien dans sa forme: l'immense salle remplie de membres du Parti Russie unie presque majestueuses; l'entrée majestueuse des chefs; tout le « son et lumières » fait pour aguicher la télévision... rien ne manquait.

Démocratie: la Russie de Poutine demeure un cas d'espèce.

Ce qu'on voyait venir depuis longtemps s'est donc concrétisé: Vladimir Poutine succédera à Dmitri Medvedev à la présidence russe en mars 2012 – sous réserve qu'il soit élu, bien sûr, mais personne n'en doute un seul instant. Par un amendement apporté en 2008 à la constitution, il pourra remplir deux nouveaux mandats de six ans. Poutine « règne » depuis 2000, en personne ou par Medvedev interposé, et pourra donc théoriquement le faire jusqu'en 2024.

Le cas échéant, 24 ans de pouvoir peut-être pas absolu, mais certainement autoritaire, auront été octroyés à un seul chef.

À peu près autant qu'à Joseph Staline.

Réactions? Elles sont de deux ordres.

Résignées, pour une part. « Poutine pour toujours », titre ainsi un quotidien populaire sur le mode du persiflage... Ce pourrait être aussi le sentiment dominant au sein de la population. Laquelle n'oublie cependant pas que Poutine est celui qui, après les années folles de Boris Eltsine, a multiplié par sept le PIB du pays, et par dix le revenu moyen.

Sinon, chez les têtes pensantes, l'inquiétude domine: c'est la crainte de la stagnation, de l'immobilisme et d'un autoritarisme plus lourd encore. Aujourd'hui âgé de 80 ans, l'homme de la perestroïka, Mikhaïl Gorbatchev, estime ainsi que le parti de Vladimir Poutine rappelle fâcheusement le Parti communiste de l'époque... « Nous sommes habitués à ce que tout soit décidé à l'avance », ajoute (à l'AFP) le Prix Nobel de la paix, « mais nous avons tout de même l'ambition de la démocratie ».

À ce point de vue, celui de la démocratie, la Russie est un formidable cas d'espèce.

À supposer qu'une telle chose existe, elle n'a jamais connu une vie démocratique pleine et entière, qui ne se résume pas à la fréquentation occasionnelle des urnes, on le constate en la circonstance. On peut évaluer une démocratie en « mesurant » un bon nombre d'autres variables telles la liberté de presse, d'association et de commerce; ou encore l'indépendance des tribunaux et de l'appareil policier.

À quel niveau d'une échelle démocratique ainsi définie se trouvera dans quelques années la Russie si Vladimir Poutine va jusqu'au bout de son agenda? L'inquiétude est permise, en effet.

RETOUR À LA NORMALE EN RUSSIE

PRÉSIDENT POUTINE
2000-2008



PREMIER MINISTRE

PRÉSIDENT
2009-2011



PREMIER MINISTRE
POUTINE

PRÉSIDENT POUTINE
2012-



PREMIER MINISTRE

DROITS RÉSERVÉS/serge.chapleau@lapresse.ca

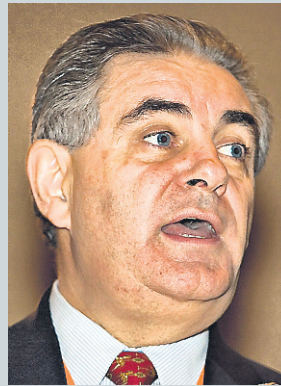
CYBERPRESSE.CA/PLACE-PUBLIQUE

LE BLOGUE
DE L'ÉDITO

L'étrange idée
de M. Duchesneau

par André Pratte

PHOTO ARCHIVES PC



QUESTION DU JOUR

Une commission d'enquête sur la construction devrait d'abord se dérouler à huis clos, suggère Jacques Duchesneau. Êtes-vous d'accord?

- OUI > 40%
- NON > 54%
- JE NE SAIS PAS > 6%

Résultats à 19 h, hier : 11 607 répondants

EXCLUSIF > DES COMPTABLES MAL OUTILLÉS POUR COMBATTRE LES FRAUDES

OPINION



PHOTO ROBERT SKINNER, ARCHIVES LA PRESSE

Les conséquences de l'incendie qui a endommagé la polyvalente Lavigne de Lachute ont causé le mécontentement de nombreux parents, qui déplorent que leurs enfants doivent suivre certains cours en soirée.

Le petit roi fatigué

Les parents de Lachute manquent une chance en or d'initier leurs jeunes à la résilience

SUZANNE McPHERSON
L'auteure réside à Saint-Bruno-de-Montarville.

La polyvalente a brûlé à Lachute. Pendant les trois prochains mois, les élèves de 3^e à 5^e secondaire auront des cours de 15h30 à 21h30. Les parents protestent vivement. À mon avis, cette révolte est tout à fait injustifiée et teintée d'un brin d'hypocrisie.

En clamant haut et fort que les petits chéris seront « fatigués », ces adultes ont manqué une occasion en or d'initier les jeunes à la résilience, de leur apprendre sur le tas à affronter et à s'adapter aux circonstances de la vie qu'on ne peut changer. N'était-ce pas la bonne occasion d'exhorter son enfant comme tout parent sait si bien le faire, à l'arène, lors de compétitions sportives: « Vas-y, mon homme, ma grande, t'es capable. On est là pour toi » ?

Mais non, quand il s'agit de la vraie vie, le petit roi est fatigué. Puisque le parent lui-même l'a couronné et installé sur son trône, il faut maintenant se plier à ses volontés. À se faire dire qu'il est fatigué, le roi finira par s'en convaincre et se mettra à traîner de la patte.

Apprendre à faire face au changement et à composer avec tous les inconvénients que cela entraîne est d'importance primordiale dans le cheminement vers la maturité. Au Québec d'ailleurs, un nombre effarant de nos enfants deviennent à un très jeune âge des « pros » du changement: le divorce des parents, une semaine sur deux chez l'un, les fins de semaine chez l'autre, vivre dans deux maisons avec des règlements et des horaires différents, composer avec le « chum » ou la « blonde », etc. Entendons-nous crier haut et fort dans tous les médias que ces changements

sont fatigants ou déstabilisants pour ceux qui les subissent sans en avoir fait le choix?

En vérité, les parents ne seraient-ils pas ceux que le changement d'horaire dérange le plus? Agitons-nous contre la direction et clamons à grands cris la « mononucléose » en janvier. On n'a rien à perdre. Peut-être finiront-ils par flancher et ma petite vie ne sera pas dérangée.

Quant à moi, je refuse de croire qu'une baisse dangereuse d'énergie supposément causée par le nouvel horaire pourrait mettre en péril la santé de jeunes qui s'adonnent à un grand nombre d'activités parascolaires, passent des heures sur les réseaux sociaux ou travaillent chez McDo pour se payer de petits plaisirs.

Comme disait ma vieille mère: « Arrêtez donc de vous plaindre et allez voir à vos affaires. On est tannés de vous entendre gémir. »

À BIEN Y PENSER

FORUM

Les propos de Norman MacMillan à l'endroit de la députée adéquate Sylvie Roy sont parmi les plus déplacés que nous ayons entendus à l'Assemblée nationale. Cela dénote non seulement un flagrant manque de savoir-vivre, mais aussi un mépris total de l'institution. Pourtant, tous les députés libéraux s'étaient engagés au printemps à améliorer le ton des débats dans notre parlement. Ont-ils changé d'avis, ou est-ce simplement le naturel qui est revenu au galop?

— Steve Boucher, Lévis

Révolutions équivoques



LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

Paradoxe: alors qu'on a toutes les raisons de craindre que le « printemps arabe », saluait sous d'autres aspects, entraîne un recul de la condition des femmes en Égypte, en Tunisie et en Libye, une petite lumière vient de s'allumer là où on l'attendait le moins: en Arabie Saoudite!

Le vieux roi Abdullah vient en effet d'accorder le droit de vote aux femmes aux élections municipales, où elles pourront en outre se présenter. Et elles seront admises au Shura, le conseil consultatif qui avise la monarchie sur les politiques publiques.

C'est une toute petite avancée, mais elle n'est pas négligeable, dans ce pays qui emprisonne les femmes sous leurs voiles et leur interdit non seulement de prendre le volant mais de sortir sans être accompagnée d'un homme.

Les femmes du « printemps arabe » risquent de subir un recul de leurs droits.

La concession du roi Abdallah, qui malgré ses 87 ans représente la branche réformiste de la famille royale, s'inscrit dans le contexte du printemps arabe. La monarchie saoudienne, même si elle est à l'abri des révolutions grâce à la manne pétrolière qu'elle peut déverser sur sa population, est quand même atteinte par le vent de changement.

De plus en plus de Saoudiens réclament que les membres de la Shura soient élus plutôt que nommés. En annonçant l'entrée des femmes à ce conseil, la monarchie tente de se donner le beau rôle et de contourner la revendication démocratique.

Même si tout reste à faire en Arabie Saoudite, l'octroi du droit de vote reste un puissant symbole... lequel est survenu bien plus tard qu'on ne le croit communément, même dans nos sociétés progressistes: ce n'est qu'en 1941 que les Québécoises ont obtenu le droit de vote aux élections provinciales, et les Françaises ont dû attendre quatre ans de plus avant de déposer leurs bulletins dans l'urne.

Paradoxalement, on peut craindre que les fruits du printemps arabe seront doux-amers pour les Tunisiennes, les Égyptiennes et les Libyennes. Dans la meilleure des hypothèses, elles vivront dans des sociétés moins corrompues et mieux gérées, où seront respectées la liberté de parole et certaines règles de droit, mais en tant que femmes, leur sort risque d'être plus difficile que sous les régimes plutôt laïcs des ben Ali, Moubarak et Kadhafi.

Les Tunisiennes étaient depuis longtemps les femmes les plus « libérées » du monde arabe. Sous Moubarak, les Égyptiennes jouissaient de plus de droits que jamais auparavant. Sous Kadhafi, les Libyennes ne se voilaient pas et avaient un statut d'égalité à l'école et au travail.

Les choses changeront à mesure que les islamistes, que les anciens dictateurs réprimaient férocement, participeront au pouvoir. Ils constituent partout la seule force politique organisée, et même s'ils optent pour un islamisme relativement modéré, la charia sera partout à la source de la législation. Les islamistes tiendront à assumer le pouvoir au moins dans leur domaine privilégié, celui de la morale publique et des mœurs familiales.

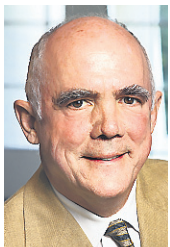
Comme disait plaisamment l'un des nouveaux dirigeants de la Libye pour démontrer sa bonne foi démocratique, « nous ne lapiderons pas les femmes adultères, il suffira de les envoyer en prison ».

Le chef du futur gouvernement libyen, Moustapha Abdeljalil, a beau se présenter comme un modéré, il porte tout de même au front la marque de piété, la callosité induite par le fait de s'être prosterné pendant des années, front contre terre, cinq fois par jour. (On l'a vu, à la télévision française, interrompre brusquement une interview parce que c'était l'heure de la prière; il s'est alors tourné contre le mur faisant face à La Mecque.)

Autrement dit, si elles resteront incomparablement mieux traitées que les Saoudiennes, les femmes du « printemps arabe » risquent de subir un recul de leurs droits.

Inévitable, la collusion

Une commission d'enquête sera peu utile si les modes d'attribution de contrats ne changent pas dans l'industrie de la construction



LÉON COURVILLE

Ancien président de la Banque Nationale, l'auteur est professeur associé à HEC Montréal et propriétaire du Domaine Les Brome.

La collusion est un mal inévitable, tout spécialement lors d'attribution de contrats par appel d'offres. On en fait une question de nature, collusion contre non-collusion, alors que c'est une question de degré; il faut mesurer sa fréquence et son importance.

Dans le débat actuel, on néglige de confronter les facteurs qui favorisent la collusion. Mieux connaître ces facteurs serait une avenue nettement plus profitable pour éviter ou minimiser les comportements collusifs. Les appels à la moralité ou l'éthique ne viendront pas à bout de ce marasme; les religions ont toutes besoin d'un confessionnal. Déjà Adam Smith notait que les gens d'une même industrie se rencontrent peu souvent, mais lorsqu'ils le font, la conversation se termine toujours par une conspiration contre le public et qu'aucune loi cohérente avec la justice ou la morale ne peut empêcher de telles rencontres.

On se souvient tous du cartel du pétrole; on a pu apprécier la force d'une union des producteurs, mais aussi son caractère éphémère. La collusion n'est pas viable à long terme à moins que des facteurs en favorisent le maintien. La législation procure parfois cet encadrement. C'est le cas, au Québec, des régimes de contingentement de l'offre dans le poulet ou le lait.

Dans le cas de l'industrie de la construction, des facteurs propres encouragent la collusion. Le problème est universel. Dans la dernière décennie, les scandales ont éclaté aux Pays-Bas, au Japon, en Afrique du Sud, en Australie et en Grande-Bretagne. Sans mentionner la pléthore de cas aux États-Unis entre 1960 et 1990 qui ont donné lieu à moult analyses par les journalistes et les doctorants en économie.

Donc pourquoi la collusion est-elle si prévalente dans l'industrie de la construction? Le nombre restreint d'entreprises favorise les rencontres. L'importance des investissements en capital incite certaines firmes à offrir parfois leurs services en deçà du coût à long terme afin de couvrir leurs frais courants. Si les concurrents suivent



PHOTO IVANOH DEMERS, ARCHIVES LA PRESSE

Selon Léon Courville, on fait de la collusion une question de nature, collusion contre non-collusion, alors que c'est une question de degré; il faut mesurer sa fréquence et son importance.

le pas, l'industrie fonctionne à perte. Toute une motivation à la collusion!

Il y a aussi des facteurs propres au mode d'attribution des contrats. Les appels d'offres en soi favorisent la collusion. En plus de limiter le nombre de prétendants, les exigences de transparence limitent les pouvoirs publics dans leur habilité à modifier les stratégies contractuelles face à une collusion appréhendée. Et s'il est facile de s'entendre

Arrêtons de présumer qu'une fois les méchants mis en prison, le problème disparaîtra.

sur les prix, la tricherie d'un membre de la collusion pourrait tout faire tomber. Or, lorsque le prix du soumissionnaire gagnant est dévoilé, on renforce la discipline du cartel. Finalement, le dessin des devis et les conditions du contrat, que cela soit fait par les fonctionnaires ou par des firmes externes, favorisent les modes d'entente.

Une commission d'enquête aura peu d'utilité pour prévenir la collusion

future si les conditions de l'industrie et les modes d'attribution de contrats ne changent pas. Une commission pourra trouver des coupables, mais d'autres joueurs s'empresseront de remplir le vide créé. Et la tentative de régler davantage qui pourrait découler de l'ardeur de juges ou d'avocats ne changera rien aux comportements et pourrait même les rendre plus collusifs.

Arrêtons de présumer qu'une fois les méchants mis en prison, le problème disparaîtra. Il existe des méthodes assez simples et reconnues pour détecter la collusion lors de l'attribution des contrats. Et sans remettre en cause le principe de transparence, on peut adopter des stratégies variables dans le processus d'appel d'offres, la fabrication des devis et l'attribution des contrats qui ont pour effet de réduire l'incidence de la collusion et son ampleur.

On a raison comme citoyens de se sentir impuissants puisque la justice et les pouvoirs publics ne viennent pas à bout du problème. Si on mettait un dixième de l'énergie présentement consacrée à tourner autour du pot avec les incantations morales, éthiques et légales, on ferait un grand pas pour rendre la collusion moins fréquente et dommageable.

Cynisme? Plutôt de l'apathie

Notre paresse collective nous empêche de nous indigner et de provoquer de véritables changements



ROBERT MARCOUX

L'auteur enseigne l'histoire de l'art médiéval à l'Université Laval.

Alors que les scandales se succèdent dans la politique provinciale et fédérale avec toutes ces histoires de gaspillage de fonds publics, copinage et autre graissage de patte, un mot revient constamment sur les lèvres pour décrire la réaction du citoyen québécois: cynisme.

À part pour réclamer le retour des Nordiques, nous ne sortons plus beaucoup dans la rue.

Devant l'ampleur de la corruption qui ronge les fondations de nos institutions publiques tel un cancer, et devant le manque d'initiative et de vision de la classe politique actuelle, nous, en tant que société, avons choisi d'être cyniques. Désabusés, nous nous résignons. Nous déclarons notre impuissance et rêvons de jours meilleurs en attendant un éventuel « changement ».

En fait, notre cynisme est de l'apathie. Il émane d'une paresse collective qui nous empêche de nous indigner et de provoquer de véritables changements.

Si notre premier ministre québécois s'entête à ne pas déclencher de commission d'enquête sur le milieu de la construction, et se permet même de faire de l'humour douteux avec le rapport Duchesneau appuyé par les rires en canne de ses « yes men », c'est parce qu'il sait très bien que nous sommes beaucoup trop dociles et que notre revendication à ce sujet n'ira jamais plus loin que de répondre à un sondage sur la question.

À part pour réclamer le retour des Nordiques, nous ne sortons plus beaucoup dans la rue ces jours-ci. C'est drôlement plus confortable et facile de rester chez soi à regarder le hockey ou des télé-réalités bon marché en buvant sa bière.

Se déclarer cynique n'est rien d'autre qu'un moyen de déclarer son indignation sans s'engager véritablement dans une action concrète et opérante. Aussi longtemps qu'on va se laisser endormir par les multinationales qui tentent par tous les moyens de nous convaincre des mérites de l'individualisme en idéalisant le cocooning, et les méfaits de la réflexion en prônant l'hégémonie d'un divertissement facile et décérébré, nous serons condamnés non pas

au cynisme, mais à l'apathie. Soit un état moral et mental idéal pour laisser aux deux ordres de gouvernement le loisir de nous imposer sans vergogne une kyrielle de décisions qui ont pour effet de nous appauvrir financièrement, d'hypothéquer l'avenir de notre planète et de nous ramener socialement 40 ans en arrière. Et cela, au profit d'une minorité économique et morale qui exerce sur les dirigeants politiques une pression digne des pires républiques de bananes.

J'exagère? Et pourtant, on accepte qu'une « taxe santé » soit imposée à tous les contribuables, peu importe leur revenu. On considère comme une fatalité les compressions draconiennes pour « apaiser » un marché qui ne profite pleinement qu'à une élite capitaliste. On ne dit rien lorsque sont décréées des réductions de budget dans le domaine de la culture et de l'environnement qui servent à augmenter les budgets de la défense et de la sécurité (vive la prison, au diable la prévention!).

Face à tout ça, qu'avez-vous fait? Rien. Et moi non plus. Comme vous, j'attends avec impatience le retour du hockey et des aventures médicales de *D'House*. Comme vous, je fantasme sur les photos de décor du dernier catalogue Ikea. Comme vous, je suis apathique. Au moins, j'aurai écrit cette lettre.

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

RÉDACTION 514.285.7070
commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT 514.285.6911 ou 1.800.361.7453
cyberpresse.ca/abonnement

PETITES ANNONCES 514.987.8363 ou 1.866.987.8363
petitesannonces@lapresse.ca

DÉCÈS 514.285.6816
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES 514.285.7320
carrieres@lapresse.ca

PUBLICITÉ 514.285.6931

Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de La Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0377-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. Inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

DÉPÊCHEZ-VOUS. REPARTEZ VITE.



CARTE-ESSENCE D'UNE VALEUR DE

500 \$

A L'ACHAT D'UN VÉHICULE NEUF

**DERNIER SPRINT 4 JOURS SEULEMENT
DE MITSUBISHI DU 27 AU 30 SEPTEMBRE**

LES VÉHICULES LES MIEUX PROTÉGÉS AU MONDE* Vous voulez en savoir plus? [Veuillez visiter mitsubishi-motors.ca](http://veuillez.visiter.mitsubishi-motors.ca)



Modèle Lancer SE illustré†

LANCER DE 2011

17 795 \$^Δ À PRIX FORFAITAIRE

0 %

DE
FINANCEMENT
À L'ACHAT

60

MOIS SUR LA PLUPART
DES MODÈLES
LANCER 2011†

Moteur MIVEC à DACT, 16 soupapes, 4 cylindres en ligne de 2,0 L, produisant 148 ch • Boîte manuelle à 5 vitesses ou CVT • Glaces à commandes électriques avec ouverture/fermeture automatique de la glace du conducteur • Rétroviseurs à commandes électriques • Chaîne audio CD/MP3 de 140 watts avec 4 haut-parleurs • Colonne de direction inclinable • Contrôle actif de stabilité • Antipatinage



Modèle RVR GT illustré†

LE TOUT NOUVEAU RVR ES 2011

21 895 \$^Δ À PRIX FORFAITAIRE

0 %

DE
FINANCEMENT
À L'ACHAT

60

MOIS SUR TOUS
LES MODÈLES
RVR 2011†

**MEILLEURE ÉCONOMIE
D'ESSENCE DE LA CATÉGORIE***

Moteur MIVEC à DACT, 16 soupapes, 4 cylindres en ligne de 2,0 L, produisant 148 ch • Boîte manuelle à 5 vitesses • Climatisation • Glaces à commandes électriques avec ouverture/fermeture automatique de la glace du conducteur • Rétroviseurs chauffants à commandes électriques • Télédévrouillage • Régulateur de vitesse • Chaîne audio CD/MP3 de 140 watts avec 4 haut-parleurs



Modèle Outlander XLS illustré†

OUTLANDER ES 2011

27 395 \$^Δ À PRIX FORFAITAIRE

0 %

DE
FINANCEMENT
À L'ACHAT

60

MOIS

0

PAIEMENT PENDANT
90 JOURS SUR
TOUS LES MODÈLES
OUTLANDER 2011



**Le système de Contrôle intégral
le plus perfectionné au monde[§]**
Disponible sur les modèles Outlander XLS[§]

Moteur MIVEC à DACT, 16 soupapes, 4 cylindres en ligne de 2,4 L, produisant 168 ch • Boîte CVT Sportronic® • Climatisation • Glaces à commandes électriques avec ouverture/fermeture automatique de la glace du conducteur • Rétroviseurs chauffants à commandes électriques • Téléphonie mains libres Bluetooth® 2.0 avec audio en transit, port USB et commandes vocales • Régulateur de vitesse



ENDEAVOR SE 2011

38 895 \$^Δ À PRIX FORFAITAIRE

0 %

DE
FINANCEMENT
À L'ACHAT

84

MOIS SUR
LES MODÈLES
ENDEAVOR 2011†

Moteur V6 à SACT, 24 soupapes, de 3,8 L, produisant 225 ch • Boîte automatique Sportronic® à 4 vitesses • Traction intégrale • Climatisation • Glaces à commandes électriques • Téléphonie mains libres Bluetooth® avec commandes vocales • Sellerie en cuir • Chaîne stéréo Rockford de 360 watts avec changeur de 6CD/MP3, 9 haut-parleurs, dont un haut-parleur d'extrêmes graves de 8 pouces • Toit ouvrant électrique coulissant avec pare-soleil

GARANTIE LIMITÉE DE

10 ANS

OU 160 000 KM SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR**

Action Mitsubishi
St-Hubert
450-443-7330
actionmitsubishi.ca

Boisvert Mitsubishi
Blainville
450-419-4929
boisvertmitsubishi.ca

Boucherville Mitsubishi
Boucherville
450-449-3344
bouchervillemitsubishi.ca

Brossard Mitsubishi
Brossard
450-659-2425
brossardmitsubishi.ca

Gabriel Mitsubishi
Dollard-des-Ormeaux
514-695-7777
gabrielmitsubishi.ca

Terrebonne Mitsubishi
Terrebonne
450-961-0000
terrebonnemitsubishi.ca

Laval Mitsubishi
Laval
450-629-6262
lavalmitsubishi.ca

Repentigny Mitsubishi
Repentigny
450-585-3332
repentignymitsubishi.ca

John Scotti Mitsubishi
Saint-Leonard
514-725-5777
johnscottimitsubishi.ca

St-Eustache Mitsubishi
St-Eustache
450-735-8000
steustachemitsubishi.ca

Prestige Mitsubishi
St-Jacques
514-483-7777
prestigemitsubishi.ca

Δ LE PRIX FORFAITAIRE INCLUT LES FRAIS DE TRANSPORT, LES FRAIS DE PRÉPARATION ET DE LIVRAISON, LA TAXE SUR LA CLIMATISATION, LA TAXE DE MANUTENTION ENVIRONNEMENTALE, ET LES FRAIS EN VERTU DE LA LOI SUR LES SÛRETÉS MOBILIÈRES. TAXES, IMMATRICULATION, ASSURANCE, FRAIS DE PERMIS ET DROITS SUR LES PNEUS NEUFS EN SUS.

Offres disponibles sur la plupart des nouveaux modèles 2011 et 2012 achetés chez les concessionnaires participants par des clients au détail admissibles qui achètent un véhicule admissible le 30 septembre 2011 au plus tard. Les concessionnaires peuvent vendre à moindre prix. Certaines restrictions s'appliquent. Les offres sont sujettes à changement sans avis préalable. Demandez de plus amples détails à votre concessionnaire. † Les modèles Lancer SE 2011/Outlander XLS 2011/RVR GT 2011 illustrés ont un POSF de 19 998 \$/34 498 \$/28 498 \$ et un prix de vente de 21 795 \$/36 395 \$/30 395 \$. Taxes, immatriculation, assurance, frais de permis et droits sur les pneus neufs en sus. § Le système de Super contrôle intégral est offert sur les modèles Outlander XLS et de la Lancer Evolution. * Taux combinés Ville/Autoroute pour les VUS compacts non hybrides, selon Énergie. † Offre de financement à l'achat de 0 % proposée par la Banque de Montréal pendant jusqu'à un maximum de 48 mois sur tous les modèles neufs 2011 et 2012, jusqu'à un maximum de 60 mois sur tous les modèles neufs Outlander 2011, tous les modèles neufs RVR 2011 et la plupart des modèles neufs Lancer 2011 et jusqu'à un maximum de 84 mois sur tous les modèles neufs Endeavor 2011. (Les termes varient selon le modèle, demander tous les détails à son concessionnaire.) Aucun paiement pendant 90 jours sur seulement les modèles Outlander 2011 : aucun intérêt (s'il y a lieu) ne sera accumulé au cours des 60 premiers jours suivant la date de signature par l'acheteur du contrat de vente d'un véhicule admissible. Après cette période de 60 jours, les intérêts (s'il y a lieu) commenceront à s'accumuler et l'acheteur remboursera mensuellement le capital et les intérêts (s'il y a lieu) s'y rapportant pendant toute la durée du contrat. Un modèle Lancer DE 2011 (CL4A COI) financé à 0 % pendant 60 mois. La mensualité est de 297 \$ avec un versement initial de 0 \$, le coût de l'emprunt est de 0 \$ et l'obligation totale est de 17 795 \$. Taxes, immatriculation, assurance, frais de permis et droits sur les pneus neufs en sus. L'affirmation « Les véhicules les mieux protégés au monde » ne concerne pas les modèles de la Lancer Evolution et de la Lancer Ralliart. © MITSUBISHI MOTORS, LES VÉHICULES LES MIEUX PROTÉGÉS AU MONDE sont des marques de commerce déposées de Mitsubishi Motors North America, Inc. et sont utilisées sous licence. ** Selon la première éventualité. Entretien routinier non inclus. Rendez visite à votre concessionnaire ou visitez mitsubishi-motors.ca pour obtenir tous les détails, les conditions de la garantie et les restrictions. Les clients ne sont pas tous admissibles.

